

**Maîtriser ses finances personnelles :
ce n'est pas un luxe!**

MÉMOIRE DU
CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Octobre 2010

Ce mémoire a été adopté par les membres du Conseil permanent de la jeunesse lors de sa 174^e séance, le 25 septembre 2010.

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse sont : Geneviève Dallaire, présidente, Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente, Andréanne Charron, Marc-Antoine Jetté, Josiane Landry, Alexandre Léger, Jean-Pierre Lord, Véronique Martel, Éric Morin, Isabel Rioux, Nicolas Rousseau, Martin Sigmen, Minh-Tâm Trân et Charles Vincent.

Supervision

Geneviève Dallaire

Recherche et rédaction

Carmen-Gloria Sanchez

Révision

Éveline Giles

Collaboration

Carole Rocheleau

Production et édition

Carmen-Gloria Sanchez



À NOTER

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Ce document est également disponible en version PDF à l'adresse suivante :

www.cpj.gouv.qc.ca/publications/avis-memoires-recherches-propos/education.html

Cette publication a été produite par le
Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Ste-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2



Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

ISBN : 978-2-550-60108-1 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-60107-4 (PDF)

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2010



RÉSUMÉ

Le document produit par le Conseil permanent de la jeunesse intitulé *Maîtriser ses finances personnelles : ce n'est pas un luxe!* se penche sur le sujet de la littératie financière. Le thème des finances personnelles, malgré l'importance que nous lui accordons dans nos vies quotidiennes, demeure méconnu. Plusieurs études tendent à démontrer que le niveau de connaissance de la population est faible, voire même insuffisant pour être en mesure de fonctionner adéquatement et ainsi éviter l'endettement. Les jeunes, notamment, ne connaissent pas les produits financiers offerts sur le marché et conséquemment leurs utilités. Alors que l'endettement atteint des niveaux records dans une période à faible taux d'intérêt, il y a lieu de s'interroger sur le niveau de connaissances financières chez les jeunes. Plusieurs jeunes possèdent un revenu dès l'âge de 16 ans et disposent d'une multitude de façons de le dépenser. Pourtant, ce sont ces mêmes jeunes qui, tôt ou tard, devront assumer davantage de responsabilités financières et même envisager leur retraite. Ont-ils à portée de main tous les outils pour prendre des décisions éclairées? Le consommateur peut toujours accepter ou refuser les conditions d'achat qui lui sont proposées, mais a-t-il l'information nécessaire pour en saisir les conséquences? Le document *Maîtriser ses finances personnelles : ce n'est pas un luxe!* a tenté de répondre à ces interrogations en interrogeant quelques jeunes et experts du domaine financier.

L'objectif était de comprendre le faible niveau de connaissance en ce qui concerne les finances personnelles des jeunes, particulièrement les 15-30 ans, pour ainsi travailler à faire tomber les barrières en proposant des recommandations. Pour ce faire, le document se divise en trois sections principales : *Toile de fond en matière de finances personnelles*, *La voix des jeunes et des intervenants* et finalement *Ce que propose le Conseil permanent de la jeunesse*.

TOILE DE FOND EN MATIÈRE DE FINANCES PERSONNELLES

La première section du document comprend essentiellement la conceptualisation, permettant ainsi de clarifier les différentes notions utilisées dans le document telle que la littératie financière, l'endettement et la consommation. Elle sera suivie d'une mise en contexte offrant un portrait général du niveau d'endettement ainsi que le degré de connaissance financière de la population canadienne, notamment, des jeunes. Enfin, une courte présentation des sociotypes du surendettement du sociologue Gérard Duhaime terminera ce portrait général.

LA VOIX DES JEUNES ET DES INTERVENANTS

La deuxième section présentera les données obtenues lors de la réalisation des différents forums de discussion faits avec des jeunes (23) et lors des entrevues effectuées auprès d'intervenants spécialisés (3) en finances personnelles, plus particulièrement au niveau de la prévention de l'endettement et de l'éducation de la population. Les jeunes possèdent-ils assez de connaissances? Se sentent-ils assez outillés?

Majoritairement endettés à différents degrés, les jeunes ne possèdent que très rarement de l'épargne, mais ne s'inquiètent guère de leur situation qu'ils qualifient de « normale ». Pour leur part, les intervenants reconnaissent que les jeunes sont plus endettés qu'auparavant. Toutefois, ils semblent moins inquiets que les générations précédentes, ce qui suggère une banalisation du crédit. Selon ces mêmes intervenants, le manque de connaissance des jeunes, de même que celle de leurs parents est souvent responsable des situations financières précaires.

CE QUE PROPOSE LE CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La troisième et dernière section présente les recommandations du CPJ. L'ensemble des données recueillies nous a permis de mettre en lumière quelques moyens permettant d'augmenter les connaissances des jeunes en matière de littératie financière au Québec.

En définitive, ce document tente d'éclairer la structure complexe des finances personnelles, plus spécifiquement, le niveau de connaissance de la littératie financière. Il est certes désarmant de constater le peu de connaissances que possèdent les jeunes, tout particulièrement l'ensemble des moyens mis à leur disposition pour faciliter leurs opérations financières. Les jeunes doivent être davantage informés des risques et conséquences de leurs actions de nature financière, leur avenir en dépend.

C'est dans cette optique que le Conseil permanent de la jeunesse a formulé six recommandations au gouvernement du Québec visant à augmenter la littératie financière chez les jeunes et, par la même occasion, minimiser les mauvaises décisions financières tout au long de leur vie :

1. Mettre sur pied un cours d'éducation à la vie économique, tant au secondaire qu'à la formation générale au collégial, axé sur les aspects pratiques de l'argent et adapté à la réalité des jeunes;
2. Diffuser systématiquement, par l'entremise des établissements scolaires, des trousseaux d'information à l'attention des parents, visant à transmettre des connaissances financières aux jeunes de tout âge;
3. Mettre en ligne un portail d'information offrant des renseignements vulgarisés qui regroupe les différents ressources sur le territoire et des renseignements objectifs sur les divers produits financiers offerts;
4. Améliorer la réglementation liée aux offres de crédit des institutions financières quant à la publicité, à la promotion et au marketing dans les établissements scolaires, pour les moins de 18 ans;
5. Élaborer et soutenir financièrement, en collaboration avec différents partenaires locaux, une stratégie provinciale de littératie financière afin d'inciter le milieu scolaire, le secteur privé et les organismes communautaires à mettre sur pied des initiatives proactives visant les jeunes;
6. Appuyer une campagne de sensibilisation récurrente sur les risques et conséquences de l'endettement en lien avec le cheminement des jeunes vers la vie d'adulte;
7. Inciter les structures de concertation existantes à s'intéresser de façon plus particulière à la littératie financière et à promouvoir les initiatives régionales et locales.



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION	11
SECTION 1 : TOILE DE FOND EN MATIÈRE DE FINANCES PERSONNELLES	13
MISE EN PLACE DE DIFFÉRENTS CONCEPTS	13
STATISTIQUES SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE	20
L'INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT : LE STATUT SOCIOÉCONOMIQUE ET LES EXTRANTS.....	23
LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE CHEZ LES JEUNES	26
SECTION 2 : LA VOIX DES JEUNES ET DES INTERVENANTS	29
LE DISCOURS DES JEUNES	30
LE DISCOURS DES INTERVENANTS	33
QUELQUES INITIATIVES	38
SECTION 3 : CE QUE PROPOSE LE CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE.....	40
UNE FORMATION SCOLAIRE ADAPTÉE.....	40
VALORISER LE RÔLE DES PARENTS	41
FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS OBJECTIFS, ADAPTÉS ET ACCESSIBLES	42
DES SERVICES OFFERTS À TOUS LES STADES DE LA VIE.....	43
UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION RÉCURRENTÉ	43
MISER SUR LES STRUCTURES DE CONCERTATION EXISTANTES	44
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE	47



INTRODUCTION

La relation qu'entretiennent les gens avec l'argent est ambiguë. Malgré le fait que celui-ci soit souvent un tabou dont on n'ose parler que du bout des lèvres, plusieurs semblent généralement prêts à tout pour en faire plus. Bien que les gens ne semblent pas aimer parler d'argent, particulièrement du leur, ils avouent volontiers que cela mène leur vie. Ils parlent de société de consommation, mais ne se voient pas comme de grands consommateurs. Ils parlent de corruption et ils dénoncent les pratiques frauduleuses qui ont parsemé l'actualité au cours des dernières années. Et pourtant, ils ne parlent que rarement d'épargne ou de retraite, n'évaluent pas vraiment leurs comportements de consommateur et ne critiquent que très peu leur endettement. Bref, l'argent est souvent un concept dont on parle abstraitement, qu'on critique ou qu'on convoite, mais dont on ne discute peut-être pas assez ouvertement.

Il ne faut donc pas s'étonner du manque de connaissances financières chez la plupart des gens, tel que le révèlent plusieurs études et les discussions que nous avons eues avec des jeunes. Tant chez les jeunes que les moins jeunes, plusieurs connaissent mal, voire même pas du tout, les différentes caractéristiques associées aux produits financiers qui leur sont offerts. Qui plus est, ils ont de la difficulté à déterminer lequel de ceux-ci convient à leur situation. Plusieurs ne connaissent pas leur taux d'intérêt sur leur carte de crédit, mais ces mêmes personnes prendront un temps fou à déterminer la technologie appropriée pour leur prochain téléviseur ou le confort de leurs chaussures. Alors que l'endettement atteint des niveaux record dans une période à faible taux d'intérêt, il y a lieu de s'interroger sur le niveau de connaissances financières chez les jeunes. Plusieurs jeunes disposent d'un revenu dès l'âge de seize ans et d'une multitude de façons de le dépenser. Pourtant, ce sont ces mêmes jeunes qui, tôt ou tard, devront assumer davantage de responsabilités financières et même envisager leur retraite. Ont-ils à portée de main tous les outils pour prendre des décisions éclairées? Le consommateur peut toujours accepter ou refuser les conditions d'achat qui lui sont proposées, mais a-t-il les renseignements nécessaires pour en saisir les conséquences?

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) souhaite traiter de littératie financière chez les jeunes, particulièrement les 15-30 ans, afin d'émettre des recommandations au gouvernement du Québec. Dans le cadre de ce mémoire, trois grandes sections nous permettront d'arriver à des pistes de solution. La première consiste en la mise en place de la toile de fond en matière de finances personnelles, où plusieurs concepts seront définis, tels que la littératie financière, l'endettement et la consommation, pour ne nommer que ceux-là. Ensuite, une mise en contexte statistique nous permettra d'en savoir plus sur la population canadienne et les jeunes en ce qui a trait à l'endettement et aux connaissances financières. Nous discuterons par la suite de la provenance de leurs connaissances financières et des différents stades de vie. La deuxième section reviendra sur des forums de discussion qui se sont tenus avec des jeunes et sur des entrevues effectuées auprès d'intervenants spécialisés en finances personnelles, plus particulièrement sur le plan de la prévention de l'endettement et de l'éducation de la population.

Ces deux premières sections nous amèneront à la dernière section, les recommandations, où le CPJ présentera quelques pistes de solution ayant pour objectif de rehausser le niveau de connaissances des jeunes en matière de littératie financière au Québec. Une étude révèle que 86 % des jeunes de 14-19 ans et 91 % des 18-19 ans considèrent qu'il est important de bien comprendre l'utilisation de l'argent et les questions financières¹. C'est pourquoi le CPJ croit qu'il existe encore des mesures à prendre pour aider les jeunes à mieux s'outiller en matière de finances personnelles.

¹ ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, *Littératie financière : adolescents et parents*, The Strategic Counsel, Ottawa, 2009, p.5.

SECTION 1 : TOILE DE FOND EN MATIÈRE DE FINANCES PERSONNELLES

Dans cette première section, nous discuterons de plusieurs concepts en lien avec les finances personnelles, avant de mettre ces derniers en contexte. Nous sommes à même d'en savoir plus sur les statistiques en matière de finances personnelles et d'éducation financière tant de la population générale que des jeunes. Enfin, nous porterons notre attention sur la provenance des connaissances financières chez les jeunes et la façon dont celles-ci s'imbriquent dans tous les stades de leur vie.

Mise en place de différents concepts

Pour bien comprendre l'univers des connaissances financières, il est primordial de s'entendre sur les termes qui seront utilisés tout au long de ce mémoire. Ainsi, les concepts de littératie financière, d'endettement, de surendettement, de faillite, de consommation, de crédit et d'épargne seront abordés afin de créer une toile de fond nécessaire à notre analyse.

La littératie financière

Lorsqu'il est question du niveau de connaissances financières des gens, les différents auteurs traitant du sujet ne s'entendent pas toujours sur les termes. Certains parlent de littératie financière, d'autres font davantage référence à l'éducation financière, ou encore à la capacité financière. Dans le cadre du présent mémoire, nous utiliserons le terme littératie financière puisqu'il est non seulement davantage répandu, mais aussi parce qu'il englobe l'essence même de ce que nous souhaitons traiter, soit :

une base de connaissances sur laquelle une personne s'appuie pour prendre et appliquer des décisions financières éclairées².

Ainsi, la littératie financière est un ensemble de connaissances, d'attitudes et de comportements³ qui permettent aux personnes d'agir en fonction de leur niveau de tolérance au risque, et ce, en toute connaissance de cause. Elle permet d'agir avec confiance et efficacité dans toutes ses décisions financières. Selon Lachance (2004), seulement 50,5 % des 980 jeunes participants de cette étude, âgés de 18-29 ans, se sentaient compétents en matière de littératie financière.

Suivant Lachance (2009), six catégories de connaissances financières sont nécessaires pour avoir un bon niveau de littératie financière : le revenu, la gestion, l'épargne, l'investissement, les dépenses et les dettes. Par conséquent, comprendre les différentes facettes de ces concepts requiert un niveau élevé d'information. Cela dit, la plus grande difficulté qui réside dans la littératie financière n'est pas de trouver les renseignements dont on a besoin, qui sont en constante évolution, mais bien de les comprendre. En effet, si les personnes qui s'apprentent à faire l'achat d'un produit financier ne saisissent pas les répercussions de ce geste sur leurs avoirs futurs, cela peut engendrer une mauvaise prise de décision et des conséquences

² GROUPE FINANCIER BANQUE TD, *L'alphabétisation est importante : un besoin urgent de littératie financière pour la vie*, [en ligne], page consultée le 19 juillet 2010, www.td.com/francais/services_economiques/pdf/ca0610_literacy_fr.pdf, p.3.

³ Marie J. LACHANCE et Frédéric LEGAULT, « College Students' Consumer Competence : Identifying the Socialization Sources », *Journal of Research for Consumers*, no. 13, 2007, p.2.

néfastes sur leurs finances. Entre la multitude de renseignements fournis par les institutions bancaires et les ressources gouvernementales ou autres, il devient très difficile pour beaucoup de citoyens de prendre de bonnes décisions en fonction de leur situation personnelle. Comme le mentionne Industrie Canada (2005), « la littératie financière est pratiquement essentielle dans les bonnes décisions d'achat. C'est pourquoi les mauvaises décisions peuvent entraîner des coûts financiers ou matériels pour le consommateur. »

L'endettement

Le concept d'endettement regroupe différentes réalités. Il s'agit d'abord d'une accumulation de dettes, qu'elles soient à court ou à long terme. Les jeunes sont majoritairement touchés par deux types d'endettement : le prêt étudiant et les cartes de crédit. Alors que le prêt étudiant peut être perçu comme un investissement qui se rembourse sur une longue période, et qui est donc une dette à long terme, l'utilisation de cartes de crédit sert davantage à consommer dans l'immédiat et représente une dette à court terme. La situation est semblable dans le cas des marges de crédit et des prêts personnels, deux types d'endettement liés à la consommation plutôt qu'à l'investissement. La finalité de l'endettement est donc loin d'être toujours la même.

De la même façon, les prêts hypothécaires, moins courants chez les plus jeunes, mais tout de même importants du fait des montants souvent considérables qu'ils impliquent, sont davantage des investissements, donc des dettes à long terme. Il est à noter que les jeunes ont aussi recours à des emprunts auprès de parents et d'amis. Ces emprunts sont plus difficilement catégorisables.

Selon les études de Lachance, 76 % des jeunes Québécois de 18 à 29 ans ont au moins une dette. Les plus fréquentes sont les dettes d'études et les soldes impayés sur les cartes de crédit⁴. De plus, 65 % de ces jeunes ont affirmé avoir « contracté un ou plusieurs prêts personnels, excluant l'hypothèque, qui n'est pas encore remboursée entièrement. » Si on exclut les prêts étudiants du calcul, ce pourcentage descend toutefois à 43 %. La dette personnelle moyenne, en incluant l'hypothèque et les prêts étudiants, est de 14 018 \$, alors qu'elle est de 6 575 \$ si on les exclut⁵.

Du côté de la dette de consommation, 63,3 % des jeunes sondés en 2005 ont affirmé être aux prises avec ce type d'endettement, pour un montant moyen de 3 676 \$. « Celle-ci comprend les soldes impayés sur cartes de crédit, les prêts pour achat ou location de véhicules, pour meubles ou électroménagers, les emprunts à un ami/un proche, les prêts consolidés et les prêts d'autres sources (p. ex. : prêteur sur gages) ou à d'autres fins⁶. »

L'attitude des jeunes concernant l'endettement est plutôt partagée. D'un côté, tout près de 49 % des sujets sont « totalement ou plutôt d'accord avec l'idée qu'il est normal aujourd'hui

⁴ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, n° 2, printemps 2005.

⁵ *Ibid.*

⁶ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, *Les jeunes adultes québécois et le crédit : connaissances, attitudes et endettement*, Dossiers consommation n° 15, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, 2005, p. 33.

d'avoir des dettes et 41,8 % avec celle qu'il ne faut pas avoir peur d'utiliser le crédit⁷. » Une grande majorité, soit 84 % des répondants, affirment toutefois qu'il est nécessaire d'avoir de l'épargne, même si le crédit est accessible.

Le surendettement

En 2003, le sociologue Gérard Duhaime a publié une monographie sur le surendettement au Québec. L'auteur n'adopte pas une perspective moraliste pour définir le surendettement. Pour lui, il s'agit simplement d'une

« situation où un consommateur ne peut plus faire face à ses engagements financiers. [...] L'endettement, c'est-à-dire le fait d'avoir des dettes, est une condition courante des consommateurs. Tous à un moment où l'autre doit des sommes d'argent pour des biens et services obtenus régulièrement ou ponctuellement. [...] Pour une majorité de consommateurs, l'endettement n'est pas un problème en ce sens qu'ils sont capables de s'acquitter de leurs obligations à l'intérieur des limites de leurs revenus. Pour un nombre plus limité de consommateurs, l'endettement peut représenter un cauchemar. C'est que l'endettement qu'ils affrontent dépasse leur capacité, leurs revenus étant insuffisants pour rembourser leurs dus⁸. »

Malgré cette définition plutôt générale, le surendettement peut être difficile à cerner : « il n'existe pas de ratio précis qui puisse être utilisé pour qualifier de « surendettée » la situation budgétaire d'un consommateur ou d'un ménage⁹. » Les institutions financières utilisent différents ratios pour calculer quelle proportion d'emprunts un consommateur devrait avoir par rapport à ses revenus, sans qu'un consensus ne soit établi sur la valeur de ce ratio. La situation financière où le consommateur est dans l'impossibilité de rembourser l'ensemble de ses dettes dans une période donnée est le résultat ou le symptôme d'une conjoncture complexe découlant d'événements, d'attitudes, de comportements, d'influence environnementale et d'une bonne dose de dispositions psychologiques.

Cela dit, certains signes peuvent être indicateurs de surendettement lorsqu'ils sont mis ensemble. Mais la présence d'un de ces facteurs n'indique pas nécessairement une situation problématique pour la personne. Par exemple¹⁰ :

- Le paiement en retard des factures.
- Des chèques sans provision.
- Des paiements minimums sur les cartes de crédit et les prêts.
- L'utilisation d'une carte de crédit pour en payer une autre.
- Des emprunts à la famille ou à des amis.
- L'arrêt ou la diminution de la satisfaction de besoins essentiels, tels que l'électricité ou la nourriture.

⁷ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, op. cit.

⁸ Gérard DUHAIME, *La vie à crédit : consommation et crise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 8.

⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰ COMITÉ DES MESURES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION, FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET TERRITORIAL, *Se renseigner sur...l'endettement – Prenez vos dettes en main*, [en ligne], 2008, page consultée le 12 juillet 2010, www.infoconsommation.ca.

Par conséquent, ces facteurs démontrent que le surendettement est davantage fonction d'un défaut de remboursement de dettes, plutôt que du volume de celles-ci¹¹. Il va sans dire que certains auteurs croient que les lacunes du marché actuel, notamment en ce qui a trait à l'objectivité des renseignements et à la transparence des données financières, témoignent du surendettement que connaissent les gens¹². Parmi ces lacunes, ils considèrent que le marché n'est pas suffisamment transparent, ce qui complexifie davantage les produits financiers offerts ainsi que les renseignements s'y rattachant. De plus, les nouvelles stratégies commerciales utilisées limitent les renseignements objectifs dont peuvent disposer les consommateurs avant de prendre une décision financière.

La faillite

Solution de dernier recours, la faillite est souvent, sinon toujours, une conséquence du surendettement. Elle est définie au Canada comme « une situation juridique d'une personne qui a fait cession de ses biens ou contre laquelle une ordonnance de séquestre a été émise¹³. » Les conséquences de la faillite sont nombreuses et peuvent être néfastes dans plusieurs aspects de la vie, tant sur le plan des finances que dans la vie sociale. Elle passe nécessairement par une liquidation des biens, à l'exception de ceux prévus par la loi, afin de rembourser les créanciers. Certaines dettes, telles que la pension alimentaire ou une dette d'études de moins de 10 ans, ne peuvent être annulées¹⁴. Toutefois, il peut s'agir pour certains de l'ultime porte de sortie vers un mode de vie libre, ou presque, de l'endettement. Industrie Canada a enregistré plus de 30 000 faillites personnelles en 2009, soit une augmentation de près de 20 % par rapport au nombre de faillites répertoriées en 2008¹⁵. Lors de cette dernière année, 91 % des personnes ayant déclaré faillite ont mentionné que la carte de crédit représentait une partie de leur dette totale. Certains chercheurs recensés par Industrie Canada dénotent qu'il existe une corrélation entre la facilité d'accès au crédit et les faillites des consommateurs.

Pour les jeunes, lorsque nous combinons les dettes de cartes de crédit aux dettes d'études, en plus d'un taux élevé de chômage, le risque de faillite est encore plus grand¹⁶. Déjà en 1997, l'âge moyen des personnes ayant déclaré faillite était de 27 ans. À l'heure actuelle, plusieurs organismes, dont les associations coopératives d'économie familiale (ACEF), constatent un rajeunissement des populations qui font faillite, sans toutefois être en mesure de le quantifier avec précision. Par contre, nous savons que de 1987 à 2005, le nombre de faillites chez les 15-25 ans a doublé. De plus, chez les 25-35 ans, nous avons pu constater une augmentation de 150 % pour la même période¹⁷.

¹¹ Gilbert ABRAHAM-FROIS et coll., *Dictionnaire d'économie*, Éditions Dalloz, 2^e édition, 2002, p.168

¹² Nadine FRASELLE et Bernard BAYOT, « Le marché du crédit à la consommation : la cohésion sociale en jeu », *Courrier hebdomadaire*, n° 1848, 2004, p.38.

¹³ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Le grand dictionnaire terminologique*, 2010, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, www.granddictionnaire.com.

¹⁴ COMITÉ DES MESURES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION, *Le crédit*, 2002, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.gov.ns.ca/snsmr/consumer/pdf/credit-fre.pdf.

¹⁵ BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada*, 2009, [en ligne], page consultée le 22 juillet 2010, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br02226.html#tbl1>.

¹⁶ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, *op. cit.*, 2005, p.9.

¹⁷ JOBBOOM.COM, *La génération des beaux, bons, pas chers*, 2006, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.carriere.jobboom.com.

La consommation

Ce concept peut se définir aussi simplement que par l'emploi d'un bien ou d'un service à la satisfaction d'un besoin¹⁸. Toutefois, les implications de la consommation sont plus complexes. Celle-ci peut être utilisée pour démontrer un certain statut social, ou encore définir sa personnalité. Une étude la qualifie même de « clé d'accès aux loisirs, à l'entretien des liens sociaux, à la revendication d'un statut¹⁹. »

Pour les jeunes, la consommation est un moyen supplémentaire d'affirmer ses préférences, et les différentes entreprises déploient beaucoup d'efforts pour s'attirer la faveur de ces derniers. Cela dit, le contexte actuel ne fait pas la différence entre des achats payés comptant ou à crédit²⁰. Conséquemment, l'importance de la consommation comme source d'affirmation se manifeste aux dépens du risque d'endettement.

Les raisons qui poussent les jeunes à consommer sont multiples, mais elles ne seront pas traitées dans le cadre de ce mémoire. Nous nous intéressons à la consommation par l'entremise de la littératie financière, car elle implique des décisions financières lors de l'achat de biens ou de services. En effet, la consommation suppose nécessairement l'action d'un consommateur qui, pour prendre des décisions d'achat éclairées, doit être suffisamment informé sur les produits qu'il s'apprête à acquérir.

La publicité est une autre dimension de la consommation, particulièrement lorsque les jeunes sont en cause. Elle est la principale vitrine des différents produits et services offerts sur le marché. Non seulement la publicité présente visuellement le produit en cause, mais elle s'accompagne souvent également d'une présentation des émotions, nécessairement positives, qui seront ressenties à l'achat du produit en question. D'une part, elle vise souvent les jeunes adultes comme consommateurs privilégiés et, d'autre part, les jeunes sont le plus souvent à l'avant-garde de nouvelles tendances de consommation. Ainsi, la mode, dans son sens large, et la consommation trouvent le plus souvent leur point de départ chez les adolescents et les jeunes adultes.

Le crédit

Le crédit est une façon de consommer des biens et des services sans que l'argent ne soit nécessairement disponible. Au Canada, plus de 64,1 millions de cartes de crédit ont été recensées en 2007, comparativement à 8,2 millions en 1977²¹. Facile d'accès, il peut mener certaines personnes, particulièrement les jeunes, à l'endettement. De fait, dans les années 1990, l'Office de la protection des consommateurs et la Fédération des ACEF concluaient que les jeunes adultes représentaient un groupe à risque face au crédit²². Marie Lachance, chercheure au département des Sciences de la consommation à l'Université Laval, a également

¹⁸ OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Le grand dictionnaire terminologique*, 2010, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, www.granddictionnaire.com.

¹⁹ INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC, *Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans*, rapport d'étude, France, 2006, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.lafinancepourtous.com.

²⁰ Robert D. MANNING, *Living with debt*, Department of Finance, Rochester Institute of Technology, 2005, [en ligne], page consultée le 28 juillet 2010, www.lendingtree.com.

²¹ Frédéric PERRON, « Dans le rouge », *Magazine Protégez-vous*, février 2009, p.23.

²² Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, *Enfances, familles, générations*, op. cit., 2005.

déclaré à propos d'une étude qu'elle avait réalisée sur les jeunes et le crédit : « La moitié des 980 répondants, tous de 18-30 ans, pensaient qu'on ne paye pas d'intérêt sur une carte de crédit quand on rembourse le montant minimum dû²³! »

De 1994 à 2004, l'utilisation du crédit de consommation par les jeunes a augmenté de façon importante. En effet, au cours de ces 10 années, le nombre de jeunes détenant une carte de crédit a bondi de 75 %. Il y avait aussi 3 fois plus de jeunes possédant une marge de crédit en 2004 que 10 ans auparavant. Comme ce sont les produits de crédit les plus faciles à obtenir, leur progression notable n'est pas surprenante. Les prêts personnels ont toutefois aussi connu une hausse importante chez les jeunes Québécois. Leur utilisation a été multipliée de 2 à 4 fois, selon la définition utilisée.

Cette utilisation plus importante du crédit découlerait de plusieurs facteurs. D'abord, puisque les jeunes travaillent davantage, leurs revenus sont plus réguliers, facilitant ainsi l'approbation des créditeurs. Ensuite, les jeunes seraient plus enclins à demander l'appui d'un endosseur. De plus, les critères des institutions prêteuses, notamment à une époque de taux d'intérêt bas, seraient aussi plus relâchés. Enfin, l'offre de crédit est aussi particulièrement agressive, notamment sur les campus, où la publicité des institutions financières est omniprésente.

UN EXEMPLE

Pour un achat de 1 000 \$, avec paiement minimum de 40 \$ par mois sur une carte de crédit à 22 % d'intérêts, le remboursement total de 1 350 \$ en 34 mois ou 2,83 années.

Source : tesaffaires.com

Il est aussi à noter que le contexte du crédit chez les jeunes s'inscrit dans une tendance plus générale. L'ensemble de la population canadienne utilise davantage le crédit et s'endette davantage. Selon la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ), les gens sont sollicités en moyenne près de trois fois par mois en matière de crédit. En grande majorité, ces personnes se sont dites non intéressées par ces offres, mais les jeunes et les personnes à faible revenu se disent les plus tentés d'accepter ces offres, qui sont perçues comme alléchantes.

Néanmoins, les tenanciers du crédit affirment que celui-ci permet une intégration sociale des personnes en leur donnant accès à une consommation socialement normale²⁴. Ils ne tiennent pas compte des conséquences à long terme qu'engendre l'endettement ou le surendettement lorsque le crédit est utilisé de façon abusive. Ce manque de considération a également été noté chez des jeunes du secondaire aux États-Unis, qui étaient résignés à être endettés sans bien saisir les conséquences que cela pouvait entraîner dans leur vie future²⁵.

De même qu'il existe de nombreuses finalités à l'endettement, le crédit prend des formes différentes selon qu'il s'agit de crédit à court ou à long terme (une carte de crédit comparativement à une hypothèque). Les prêts étudiants, qui représentent la plus importante source de crédit chez les jeunes, sont généralement le fait d'organismes gouvernementaux.

²³ JOBBOOM.COM, *op. cit.*, 2006.

²⁴ Damien DE BLIC et Jeanne LAZARUS, *Sociologie de l'argent*, Éditions La Découverte, Paris, 2007, p.59.

²⁵ Robert D. MANNING, *op.cit.*, 2005.

Autrement, les cartes de crédit, les marges de crédit, les prêts personnels et les prêts hypothécaires sont le plus souvent l'apanage d'institutions bancaires ou d'institutions de crédit. Le crédit inclut dans le cadre de ce mémoire les cartes de crédit, mais également la marge de crédit. Nous parlons davantage de crédit à la consommation, plutôt que d'hypothèque ou de dettes d'études. Bien que les prêts étudiants puissent être utilisés par certains étudiants pour des dépenses de consommation, les données recueillies ne nous permettent pas d'en faire la distinction.

L'épargne

Il s'agit d'un montant d'argent qui sera utilisé ultérieurement pour un achat quelconque. Celle-ci peut être une solution de rechange au crédit, en évitant d'emprunter de l'argent, bien qu'elle soit peu utilisée par les Québécois. De plus, 41 % des Canadiens préfèrent encore utiliser le crédit plutôt que l'épargne pour les imprévus. Depuis 2005, le

Année	Taux d'épargne moyen au Québec
2005	2,4 %
2006	2,8 %
2007	2,8 %
2008	2,9 %
2009	3,9 %

taux moyen d'épargne se situe sous la barre des 4 % du revenu disponible, alors qu'il était autour de 20 % dans les années 1980. Au premier trimestre de 2010, il se situait à 1,2 % au Québec, comparativement à 4,1 % pour le même trimestre de 2009²⁶. Au Canada, il était de 2,8 % pour le premier trimestre de 2010²⁷. À ce chapitre, le sondage mené par Lachance et coll. en 2005 nous apprend que 67,5 % des jeunes interrogés disaient mettre régulièrement de l'argent de côté et 57 % affirmaient faire régulièrement un budget. Toutefois, « nous n'avons pas d'information sur la nature et la fréquence de ce budget²⁸ » ou sur la proportion des revenus consacrée à l'épargne.

Paradoxalement, même si l'endettement augmente, Statistique Canada constate une augmentation des avoirs dans la population en général. Toutefois, cette augmentation serait attribuable à la valeur des biens immobiliers et non à l'épargne. De plus, même si la hausse des prix des biens immobiliers apporte une progression des avoirs, l'endettement lié à des prêts hypothécaires augmente aussi, passant d'une dette médiane de 76 600 \$ en 1999 à une dette médiane de 90 000 \$ en 2005, soit un bond de 17,5 %. Les plus jeunes ne sont évidemment pas les plus grands détenteurs de prêts hypothécaires, ce qui laisse présager que leurs dettes augmentent, sans que leurs biens ne suivent nécessairement la même tendance.

Maintenant que nous avons établi un portrait clair des concepts qui se rattachent aux finances personnelles, il sera intéressant d'en savoir plus sur la façon dont ceux-ci se traduisent statistiquement dans la population générale et parmi les jeunes, afin de poursuivre cette mise en place de la toile de fond qui nous servira à proposer des recommandations au gouvernement du Québec.

²⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux d'épargne au Québec*, 2010, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/teparqn.htm.

²⁷ STATISTIQUE CANADA, *Indicateurs économiques*, 2010, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/indi02a-fra.htm>.

²⁸ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et de Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *op.cit.*

Statistiques sur la littératie financière

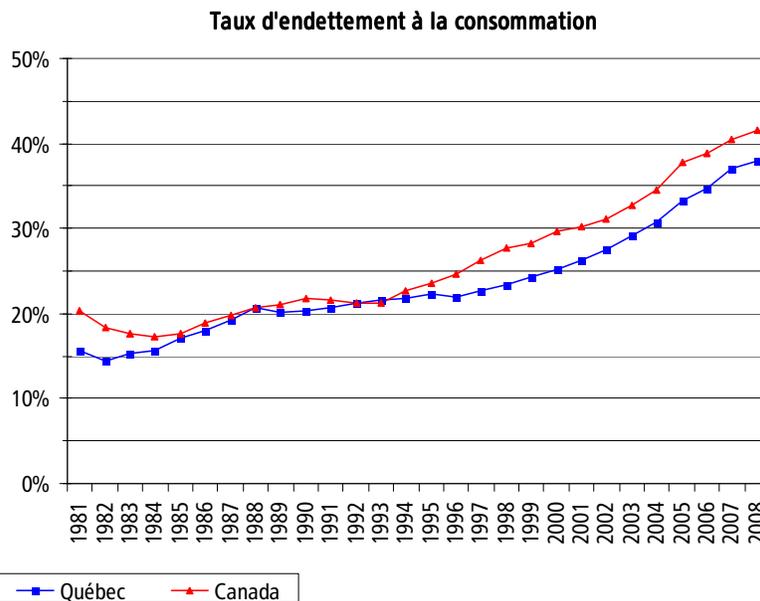
Dans cette sous-section, nous verrons un portrait général de la population en matière de littératie financière, ainsi que d'autres indicateurs en lien avec les concepts définis précédemment. Nous aborderons ces mêmes concepts dans le contexte plus particulier des jeunes, avant de nous pencher sur les facteurs socioéconomiques qui peuvent influencer le niveau de connaissances financières d'une personne. Enfin, nous aborderons les stéréotypes de Duhaime qui permettent d'établir des profils de personnes adultes ayant développé des attitudes et des comportements en matière de finances dont certains ont pris naissance pendant la jeunesse.

Statistiques sur la population générale

La population a recours à un nombre important de produits et de services financiers, mais la quantité de renseignements nécessaire pour comprendre ces derniers est encore plus importante. Ainsi, non seulement elle a le choix parmi une multitude d'options en matière de produits financiers, mais elle doit aussi analyser une quantité considérable de renseignements pour comprendre les différences entre ces produits. Alors que de nombreux Canadiens ont le sentiment d'être bien informés sur le sujet, les études²⁹ démontrent clairement qu'il n'en est rien. Ainsi, Industrie Canada révélait en 2005 que 40 % de la population canadienne se situait

encore au niveau d'alphabétisme minimal souhaitable pour lire des documents tels que des contrats ou des instructions compliquées. Il n'est donc pas étonnant de constater dans cette même étude que beaucoup d'investisseurs considèrent que les renseignements qu'on trouve en matière de produits financiers sont difficiles à comprendre et à évaluer.

En 2006, 85 % des Canadiens détenaient une carte de crédit et 58 % d'entre eux en détenaient deux ou plus. Près du tiers des répondants ne connaissaient pas le taux d'intérêt de leur carte de crédit la plus utilisée³⁰.



Source : Institut de la statistique du Québec

Note : Taux d'endettement à la consommation - il représente le rapport en pourcentage observé entre la taille du crédit à la consommation et celle du revenu personnel disponible.

Le graphique ci-dessus démontre la hausse de la dette de consommation au Québec qui suit la tendance canadienne, bien qu'elle soit inférieure à cette dernière.

²⁹ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, *op. cit.*, 2005, p. 22.

³⁰ AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Sondage général sur la connaissance, les attitudes*

L'endettement imputable à la carte de crédit a crû de 8,4 % par an de 1999 à 2005³¹ au Canada, ce qui est supérieur à la croissance des avoirs nets, qui était en moyenne de 3,5 % par année³². Les dettes totales des Canadiens se situaient à 760 milliards de dollars en 2005, ce qui représente un niveau d'endettement 150 % plus élevé qu'en 1999. Bien que les trois quarts de cette dette soient constitués d'hypothèques, les marges de crédit ont doublé, les cartes de crédit ont augmenté de 3,4 % et le prêt automobile, de 6,1 %³³. Ce qui demeure inquiétant est que les familles du Canada, en 2005, devaient en moyenne 13,53 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'avoirs, alors que les jeunes familles parmi celles-ci où le soutien principal avait moins de 35 ans, pouvaient devoir jusqu'à 39,40 \$ pour chaque 100 \$ d'avoirs.³⁴ Cela dit, l'acquisition de biens immobiliers, ce qui implique des dépenses considérables, se fait souvent vers cet âge, et l'endettement peut être strictement structurel. Toutefois, les jeunes familles ne sont pas à l'abri de mauvaises décisions financières et sont, par conséquent, un peu plus vulnérables à l'endettement à cet âge, surtout si leur niveau de littératie financière n'est pas très élevé. Cela se confirme entre autres par le nombre de faillites et un niveau d'endettement en constante progression depuis plusieurs années.

Dans le même sens, le Groupe de travail sur la littératie financière³⁵ énonçait récemment que près de 25 % des Canadiens avaient des lacunes dans trois domaines clés de la gestion de leurs finances, soit le suivi financier, la planification de leurs dépenses et la capacité de s'informer sur les questions financières. La Banque TD poursuit cette analyse et s'inquiète de ce manque de connaissances financières et de ces statistiques sur l'endettement dans une période où les taux d'intérêt sont faibles³⁶, le niveau d'endettement risquant fortement de croître lorsque les taux d'intérêt repartiront à la hausse.

Cela dit, près de 41 % de la population³⁷ canadienne considèrent qu'ils ont besoin d'acquérir de nouvelles connaissances financières. Il s'agit donc de déterminer les meilleures options pour leur rendre les renseignements nécessaires accessibles.

Statistiques sur les jeunes

Les jeunes composant la clientèle qui intéresse le CPJ, soit les 15-30 ans, sont particulièrement actifs sur le marché de la consommation, et la plupart d'entre eux ont un emploi et des responsabilités financières³⁸. Malgré cela, les jeunes travailleurs d'aujourd'hui forment, depuis les 50 dernières années, la première génération à être plus pauvre que celle de ses parents³⁹. En effet, comme on l'a mentionné précédemment, leur dette totale est en moyenne de 14 018 \$ (incluant hypothèque et dettes d'études), dont 3 676 \$ sur les cartes de crédit.

et le comportement des consommateurs de services financiers, décembre 2006, Études de marché Créatec, [En ligne], page consultée le 6 juillet 2010, www.fcac-acfc.gc.ca/.../sondageetude/.../attcomport2006_01t-fra.asp.

³¹ Groupe Financier Banque TD, *op. cit.*, p. 9.

³² Gouvernement du Canada, Ressources humaines et développement des compétences, *Sécurité financière – avoir net (richesse ou patrimoine)*, [en ligne], page consultée le 19 juillet 2010, <http://www4.hrsdc.gc.ca/3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=84>.

³³ STATISTIQUE CANADA, « Enquête sur la sécurité financière », *Le Quotidien*, 7 décembre 2006, [en ligne], page consultée le 22 juillet 2010, www.statcan.ca/daily/francais/061207/q061207b.htm.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ <http://www.financialliteracyincanada.com>

³⁶ Groupe Financier Banque TD, *op. cit.*, p. 9.

³⁷ AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *op.cit.*, 2006.

³⁸ Industrie Canada, 2005.

³⁹ JOBBOOM.COM, *op. cit.*, 2006.

Ces dernières constituent à hauteur de 35 % la deuxième dette la plus commune chez les jeunes, après la dette d'études (39,9 %) ⁴⁰. Notons également que depuis les 10 dernières années, l'utilisation du crédit a considérablement augmenté, puisque près de 75 % des 18-30 ans détiennent maintenant une carte de crédit, et que plus de 35 % d'entre eux en possèdent au moins deux. De plus, 77 % des jeunes de ce groupe d'âge connaissent leur taux d'intérêt annuel, mais seulement 39 % d'entre eux connaissent la méthode de calcul des intérêts pour les achats et 32 % pour les avances de fonds. Ceci est inquiétant, puisque près de 10 % d'entre eux ont des limites de crédit allant de 10 000 \$ à 20 000 \$ et que 60 % ont une limite de crédit allant de 1 000 \$ à 10 000 \$ ⁴¹. Qui plus est, le fait d'avoir ou d'utiliser un produit financier ne démontre pas qu'ils en connaissent toutes les conditions d'utilisation. C'est ce que révèle l'étude de Lachance (2005) ⁴². En effet, les jeunes qui possèdent une carte de crédit ont moins bien réussi au test de connaissances que ceux qui n'en avaient pas. Les risques d'endettement et de surendettement sont plus élevés chez les jeunes, car ceux-ci comptent parmi les groupes les moins informés de la société sur les produits financiers et ont accès assez facilement au crédit.

Par ailleurs, le niveau de connaissances financières chez les 18-24 ans se situerait sous la moyenne de la population générale ⁴³. Alors qu'une attitude positive envers le crédit se développe avec l'âge et les nouvelles responsabilités – telles qu'emménager en appartement ou entreprendre des études postsecondaires –, les jeunes ne semblent pas suffisamment préparés en matière de finances personnelles. Ils utiliseraient davantage leur carte de crédit pour les achats courants comparativement à la population en général et ils auraient plus de difficultés à payer leurs comptes ⁴⁴. Assez tôt dans leur histoire de crédit, ils développent des comportements à risque pouvant les mener au surendettement. Il n'est donc pas étonnant qu'en 2008, sur 617 jeunes Canadiens sondés, la moitié étaient d'avis que leur niveau d'endettement se situait à la limite de leur capacité de payer ou la dépassait ⁴⁵. Alors que le ratio d'endettement chez ceux ayant un revenu de moins de 5 000 \$ par an se situe à 2,95, comparativement à 0,21 pour ceux ayant un revenu de 30 000 \$ - 40 000 \$ ⁴⁶, il importe de regarder de près comment les jeunes acquièrent les renseignements financiers dont ils ont besoin. La plupart d'entre eux utilisent Internet et se fient principalement aux sites des institutions financières ou aux sites gouvernementaux ⁴⁷. Considérant que le niveau de renseignements le plus critique sur les produits offerts est peu ou pas disponible sur les sites des institutions bancaires, il serait avisé que les sites gouvernementaux offrent le soutien nécessaire aux gens pour leurs besoins en matière de finances personnelles.

⁴⁰ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, op. cit., 2005, p.14.

⁴¹ Caroline TOUPIN, « Sondage sur l'endettement chez les jeunes », *Coalition des associations de consommateurs du Québec*, 13 octobre 2009, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.cacq.ca.

⁴² Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, op. cit., 2005, p. 14.

⁴³ *ibid.*, p. 7.

⁴⁴ Lynda YOUNG, *Les jeunes et le crédit*, conférence présentée au XX^e Congrès de la société des professeurs d'économie du Québec, 3 novembre 1995, p.4.

⁴⁵ AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Étude sur la littératie financière chez les jeunes*, rapport final, Environics Research Group, août 2008, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.fcac-acfc.gc.ca/.../sondageetude/litfinjeunes2008/litfinjeunes2008_toc-fra.asp.

⁴⁶ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, op. cit., 2005, p.14.

⁴⁷ Rob CARRICK, "Money 101 needs to be on the curriculum", *The Globe and Mail*, 5 novembre 2009, B15.

L'influence de l'environnement : le statut socioéconomique et les extrants

Le contexte socioéconomique dans lequel les jeunes évoluent influence grandement leur attitude et leurs comportements en ce qui concerne leurs finances personnelles. Celui-ci est également tributaire de leur niveau de littératie financière.

En effet, certains groupes sont plus vulnérables au surendettement, notamment les ménages avec un revenu de moins de 35 000 \$ par an, les jeunes, ou encore les ménages avec enfants⁴⁸. S'ils sont plus susceptibles d'être surendettés, pour plusieurs d'entre eux, le manque de connaissances financières est une variable supplémentaire qui a une incidence sur leur situation financière. Lachance (2005) va dans le même sens en révélant que le revenu personnel est directement corrélé avec le niveau de connaissances financières chez les jeunes. Toutefois, ce niveau de connaissances n'est pas corrélé avec le niveau d'éducation ou encore le statut socioéconomique de leurs parents⁴⁹. Ainsi, un jeune ayant un meilleur revenu est plus susceptible de prendre des décisions éclairées en matière de finances personnelles. Inversement, les ménages à faible revenu ont une attitude positive face au crédit et n'hésitent pas à l'utiliser pour leurs dépenses courantes. Les jeunes qui travaillent moins de 20 heures par semaine, comparativement à ceux qui ont une charge de travail de plus de 20 heures, ont également tendance à utiliser la carte de crédit quotidiennement plutôt que pour les urgences⁵⁰.

D'ailleurs, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux possibilités de surendettement, notamment par le fait qu'ils ont parfois de la difficulté à faire la différence entre leurs besoins réels et ceux créés par la recherche d'un statut social encouragée par la multitude de publicités⁵¹. À ce propos, les jeunes issus de ménages à faible revenu ont davantage de difficulté à décortiquer les messages publicitaires et se laissent davantage influencer par la publicité lorsqu'ils évaluent des produits⁵². Néanmoins, la chercheuse Marie Lachance a démontré que c'étaient les jeunes plus scolarisés qui avaient de meilleures connaissances en matière de crédit. De plus, si ces derniers détiennent une marge et des cartes de crédit, ils sont plus susceptibles d'avoir une attitude favorable envers le crédit et l'endettement⁵³.

Ces variables socioéconomiques ont également des conséquences sur la façon dont le crédit leur sera accordé. Plus le risque semble élevé pour le prêteur – par exemple, une demande de crédit provenant d'une personne à faible revenu –, moins le prêteur a de chances d'accorder le prêt, ou alors, il l'accordera avec un taux d'intérêt plus élevé.

⁴⁸ COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CONSOMMATION, *Actes de colloque – 12 et 13 mars 2009*, Éditions Yvon Blais, 2009, p.21.

⁴⁹ Lachance et Legault, *op. cit.*, p.5.

⁵⁰ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations, op. cit.*, 2005, p. 14.

⁵¹ Colloque international sur la consommation, *op.cit.*, p.106.

⁵² Lachance et Legault, *op. cit.*, p.5.

⁵³ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations, op. cit.*, 2005, p. 18.

Par conséquent, les gens dont le besoin de crédit est le plus imminent paieront davantage d'intérêts que les personnes à revenu plus élevé⁵⁴, ce qui peut entraîner une période de remboursement plus longue et accroître les chances de défaut de paiement. Le crédit à haut taux d'intérêt peut donc entraîner davantage les ménages vers le surendettement.

Les sociotypes du surendettement de Duhaime

Gérard Duhaime a rencontré 61 personnes provenant de 49 ménages ayant traversé des problèmes de surendettement. Ces entretiens lui ont permis de dégager quatre sociotypes des surendettés : les vulnérables, les malchanceuses, les parvenus et les compulsifs.

Les vulnérables

Issus de milieux peu nantis et souvent très peu scolarisés, les vulnérables sont surendettés à la suite de mauvais choix financiers. Leur méconnaissance des règles de base de l'économie familiale leur vient généralement de leur famille, elle-même surendettée. « Les vulnérables se font jouer. Ils n'exercent pas toute la vigilance qu'ils pourraient. Ils comprennent peu ou mal les rouages économiques quotidiens. Ils connaissent mal les règles des rapports commerciaux et celles qui régissent les relations des citoyens à l'État. En somme, les vulnérables sont l'envers du consommateur averti : ils n'ont ni le bagage éducatif, ni le revenu stable, ni les préoccupations en général⁵⁵. »

Les malchanceuses⁵⁶

Chez les malchanceuses, le surendettement est surtout dû à des événements imprévisibles qui mettent en péril l'équilibre budgétaire difficilement acquis. Les maladies, séparations, divorces et problèmes familiaux sont à l'origine du surendettement des malchanceuses. Les malchanceuses sont issues de familles plutôt mal nanties qui ont soit des problèmes d'endettement, soit une mauvaise connaissance de la gestion des finances personnelles. Contrairement aux vulnérables, ces dernières ne cherchent pas la consommation à crédit, mais la redoutent généralement. Ce sont les circonstances qui les amènent à y avoir recours, sans toutefois pouvoir y faire face.

⁵⁴ Nadine FRASELLE et Bernard BAYOT, *op. cit.*, p.8.

⁵⁵ Duhaime, *op. cit.*, p. 184.

⁵⁶ Dans l'échantillon de Duhaime, ce sociotype est exclusivement composé de femmes, d'où la féminisation du terme.

Les parvenus

Les parvenus ont une situation financière plus enviable que les deux groupes précédents. Ils ont généralement un bon emploi et des revenus plus importants. Toutefois, ils dépensent souvent sans compter. Ils connaissent tous les produits de crédit et les utilisent à outrance : cartes de crédit, avances de fonds, marges de crédit, prêts hypothécaires importants, etc. « Les parvenus sont pressés. Ils courent pour se conformer à l'image qu'ils se font de la réussite sociale. Ils doivent aller vite dans cette féroce compétition et n'ont guère le temps d'évaluer toutes les conséquences des multiples transactions qu'ils se sentent forcés de réaliser⁵⁷. »

Les compulsifs

Semblables aux parvenus dans leurs origines sociales, les compulsifs dépensent beaucoup généralement pour assouvir leur passion, leur besoin de posséder. Duhaime les appelle les « acheteurs en série », ceux-ci étant incapables de ne pas dépenser et de ne pas dépenser beaucoup. Ils accumulent donc les possessions et les achats : immobilier, voitures, voyages. Souvent, ils font face à leur surendettement en revendant des biens, effaçant temporairement leurs dettes. Toutefois, le cycle n'est pas rompu et ils retombent rapidement dans l'accumulation de dettes.

Il est à noter que les gens rencontrés par Duhaime ne sont pas des jeunes; leur surendettement a souvent pris des années avant d'atteindre un niveau incontrôlable. Toutefois, le surendettement prend racine dans les comportements acquis durant la jeunesse. De ce fait, les enseignements de Duhaime sont potentiellement transposables à la jeunesse québécoise : le cycle du surendettement commence tôt et atteint son paroxysme plusieurs années plus tard.

Avec ces données statistiques et sociologiques, nous pouvons maintenant aborder la façon dont les finances personnelles sont une partie intégrante de la vie des citoyens, et cela, à tout moment dans leur vie. Plusieurs facteurs socioéconomiques peuvent avoir des répercussions sur la situation financière des gens, particulièrement les jeunes, et c'est ce dont nous traiterons dans la prochaine sous-section, en regardant de plus près l'état de la littératie financière chez les jeunes.

⁵⁷ Duhaime, *op. cit.*, p. 241.

La littératie financière chez les jeunes

Une fois les concepts et le portrait général des jeunes en matière de littératie financière exposés, il importe de se pencher sur toute l'importance qu'elle a dans la vie de tous les jours. Les attitudes et comportements développés à un jeune âge peuvent entraîner de grandes conséquences lors de la vie adulte, tel que nous l'avons vu avec les stéréotypes de Duhaime.

Les stades de vie

De plus en plus rapidement, les enfants ont l'occasion de se familiariser avec les principes de base de l'argent. Que ce soit avec de l'argent de poche donné par les parents ou une rémunération pour de petits travaux, les enfants comprennent rapidement qu'ils peuvent acquérir des biens avec de l'argent. Lorsque l'adolescence arrive et que les jeunes obtiennent leur premier emploi, souvent en même temps que leurs études, leur pouvoir d'achat croît considérablement. Puisque la plupart résident encore dans le foyer familial, leurs responsabilités financières sont moindres et leur revenu disponible sert davantage aux biens non essentiels. C'est précisément à ce stade que les jeunes peuvent développer des comportements qui pourraient les mener plus tard à l'endettement⁵⁸.

Alors que le ratio d'endettement, tel que nous l'avons vu précédemment, est très élevé pour les jeunes qui ont un revenu inférieur à 5 000 \$ annuellement, ces derniers doivent acquérir des connaissances de base rapidement pour être en mesure de faire des choix éclairés. En effet, c'est également à cet âge, à la fin du secondaire, que les jeunes devront déterminer s'ils poursuivront des études spécialisées ou iront sur le marché de l'emploi directement. Pour certains, il peut être question de quitter le milieu familial avec toutes les nouvelles responsabilités financières que cela comporte. Quelque temps plus tard, ils obtiendront leur premier emploi offrant des avantages sociaux et devront acquérir des compétences en vue de comprendre les avantages sociaux auxquels ils ont droit, ou encore les avantages fiscaux en lien avec leur situation professionnelle. Ensuite, certains souhaiteront acquérir une résidence, peut-être fonder une famille, et commencer à planifier leur retraite. Beaucoup de changements se produisent entre 15 et 30 ans, et les jeunes doivent être suffisamment informés à l'égard de ce qui les attend. Non seulement la littératie financière est essentielle à un jeune âge, mais elle gagne aussi en importance tout au long de la vie. Considérant qu'aujourd'hui les études se prolongent, que la retraite se prend autour de la soixantaine et que l'espérance de vie des Canadiens se prolonge⁵⁹, les compétences en matière de finances personnelles sont essentielles pour s'assurer d'une situation financière saine tout au long de la vie.

Certains pays⁶⁰, comme le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, ont adopté des approches en lien avec le cycle de vie, où les services en matière de littératie financière sont offerts dans un continuum, que ce soit dans les écoles de tous niveaux ou les universités, les milieux de travail ou les organismes communautaires. Cette approche permet une éducation permanente en

⁵⁸ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, op. cit., 2005, p. 16.

⁵⁹ Groupe Financier Banque TD, op. cit., p. 10.

⁶⁰ AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Aller de l'avant en matière de littératie financière*, rapport de synthèse sur « Vers les sommets : conférence canadienne sur l'éducation financière », 9 et 10 septembre 2008, Montréal, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, <http://www.sedi.org/DataReqV2-unified/sedi-Other/Moving%20Forward%20with%20Financial%20Literacy%20French.pdf>.

matière de finances personnelles et offre également aux citoyens d'avoir plusieurs avenues pour aller chercher des conseils, tout en minimisant les possibilités de mauvaises décisions financières.

D'où viennent leurs connaissances?

La plupart des jeunes au Québec tirent leurs connaissances et leurs attitudes directement de leurs parents. En effet, une étude de Lachance publiée en 2009 démontre que « le montant qu'un enfant épargne est en corrélation entre autres avec le montant que les parents ont épargné et avec la socialisation économique parentale. » Cela étant dit, les entrevues réalisées auprès des ACEF et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) nous dévoilent que, la plupart du temps, l'argent est un sujet tabou. Bien que 70 % des 14-19 ans considèrent qu'ils discutent « peu » de questions financières avec leurs parents⁶¹, ceux-ci croient avoir suffisamment de compétences de base en la matière. Ils souhaiteraient toutefois en acquérir davantage sur des aspects plus complexes, tels les placements ou l'historique du crédit⁶².

D'une part, nous l'avons vu, le taux d'endettement moyen des jeunes se situait à 38 % en 2008. D'autre part, 83 % des jeunes Québécois croient que leurs parents ont de bonnes ou de très bonnes compétences en matière de gestion financière, et 80 % des parents considèrent qu'ils offrent un excellent ou un bon modèle⁶³. Cela nous indique qu'un modèle favorisant le crédit est présentement offert aux jeunes. Il y aurait donc lieu de renforcer le rôle primordial occupé par les parents en tant que modèles de gestionnaires des finances familiales⁶⁴ et augmenter le niveau de connaissances financières de ceux-ci. C'est à partir de leur comportement personnel que les jeunes pourront acquérir des attitudes préventives face aux finances personnelles et ainsi éviter les pièges du surendettement.

Les amis constituent la deuxième source de connaissances financières chez les jeunes. Ceux-ci contribuent au développement des habitudes de consommation, notamment en ce qui a trait aux préférences et aux marques⁶⁵, mais ont peu d'influence sur le développement du sens critique et rationnel face aux pièges de l'endettement. Une étude dévoile que « 40 % des jeunes perçoivent leurs amis comme de grands utilisateurs du crédit, ce qui suggère qu'il existe une banalisation certaine du crédit dans leur environnement immédiat⁶⁶. »

La formation scolaire se situe souvent à la troisième position lorsqu'il s'agit des connaissances financières, si ce n'est pas à la quatrième position après les médias. Bien qu'elle ne soit pas la première source de connaissances financières, elle est souvent la source la plus efficace à laquelle les élèves aient accès, car elle est diffusée à tous les jeunes d'une même cohorte. Malgré cette évidence, depuis 2009, le cours d'éducation à la vie économique a été retiré du

⁶¹ Association des banquiers canadiens, *op. cit.*, p.36.

⁶² ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, *Mémoire présenté au Groupe de travail sur la littératie financière*, 30 avril 2010, [en ligne], page consultée le 25 juillet 2010, http://www.cba.ca/contents/files/submissions/sub_20100429_taskforcefinlit_fr.pdf.

⁶³ Association des banquiers canadiens, *op. cit.*, p.41.

⁶⁴ Lachance et Legault, *op. cit.*, p.3.

⁶⁵ Lachance et Legault, *op. cit.*, p.12.

⁶⁶ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, *op. cit.*, 2005, p.19.

curus scolaire et certains concepts ont été incorporés au sein d'autres cours. Mais les études de Lachance révèlent que les cours en matière de finances personnelles ont bien leur place : « les sujets ayant rapporté que les cours avait été leur principale source d'apprentissage en matière de finances personnelles ont enregistré des performances significativement plus élevées sur le plan des connaissances vis-à-vis le crédit que ceux ayant mentionné avoir acquis ces connaissances par l'intermédiaire de leur expérience personnelle, de leur famille, ou encore de leurs pairs⁶⁷. » Ainsi, l'éducation financière en milieu scolaire aurait une influence positive sur les attitudes des jeunes face à l'argent et aux autres concepts s'y rattachant. Dans cette optique, l'école est un lieu tout indiqué pour susciter l'intérêt des jeunes quant à la littératie financière. Bien que l'influence du milieu varie d'un jeune à l'autre, il n'en demeure pas moins que ce milieu les incite à adopter des comportements prudents avec leurs finances personnelles⁶⁸. Cela dit, au fur et à mesure qu'ils vieillissent, les jeunes sont davantage portés à dénicher les renseignements dont ils ont besoin avant de prendre une décision. Ils iraient, notamment auprès des institutions financières pour trouver conseil⁶⁹, ou encore, sur Internet. Toutefois, la multitude des renseignements accessibles ou le biais de la source qui fournit ces renseignements ne garantissent pas le succès de la démarche.

Avec la première section de ce mémoire, nous avons maintenant en main tous les concepts et statistiques nécessaires pour dresser un portrait global des finances personnelles chez les jeunes. Nous avons une idée claire de ce qu'est la littératie financière, l'endettement, l'épargne, ou encore, la consommation ou le crédit. Nous avons mis en place ces définitions dans un contexte plus concret, où nous avons pris connaissance de la situation financière de la population générale et des jeunes. Nous savons également comment ces jeunes acquièrent leurs connaissances et comment celles-ci leur seront utiles au cours de leur vie. La deuxième section de ce mémoire revient sur des groupes de discussion qui se sont tenus avec 23 jeunes du Québec ainsi que sur 3 entrevues avec des spécialistes en matière de finances personnelles, plus particulièrement en ce qui a trait à l'éducation financière et à la prévention du surendettement.

⁶⁷ Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁸ Lachance et Legault, *op. cit.*, p.13.

⁶⁹ Marie J. LACHANCE et Jacinthe CLOUTIER, « Les jeunes adultes québécois, l'épargne et l'investissement : pratiques, connaissances et attitudes », *Dossier consommation*, n°16, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, 2009, p.15.

SECTION 2 : LA VOIX DES JEUNES ET DES INTERVENANTS

Cette section reprendra les propos de plusieurs jeunes rencontrés lors de forums de discussion ainsi que ceux recueillis lors d'entrevues effectuées avec deux spécialistes de l'endettement travaillant dans une ACEF ainsi qu'avec une personne de l'AMF. Cinq groupes de discussion ont été formés avec des jeunes âgés de 17 à 29 ans : 4 à Québec et 1 à Trois-Rivières. Sur les 23 jeunes rencontrés, 12 étaient au secondaire et âgés de 17 ans; 2 participants poursuivaient leurs études au collégial, alors que 3 autres jeunes s'apprêtaient à entrer à l'université. De plus, 5 autres participants étaient sur le marché du travail et âgés de 28-29 ans et 1 personne âgée de 28 ans était en congé de maternité.

Les propos tenus par les participants et les intervenants ne représentent que leur point de vue personnel ou professionnel. Ils esquissent un portrait général de la littératie financière chez les jeunes, mais ne reflètent pas nécessairement la situation financière de l'ensemble des jeunes du Québec. Tel que nous l'avons vu avec les stéréotypes de Duhaime, certains jeunes présentent déjà des attitudes ou des comportements pouvant les mener au surendettement.

Parmi les 23 jeunes rencontrés lors des groupes de discussion, seulement 2 d'entre eux semblaient présenter une tendance au surendettement. Alors qu'une majorité d'entre eux se disaient endettés, ceux-ci ne percevaient pas cet endettement comme étant hors de leur contrôle. Il s'agissait en fait le plus souvent d'un solde relativement bas sur une carte de crédit, d'un prêt hypothécaire « raisonnable » ou d'une dette d'études qu'ils remboursaient chaque mois sans problème.

Les 2 personnes ayant des problèmes d'endettement étaient différentes à plusieurs égards. Le premier était un jeune de 17 ans, présent dans le groupe *Les élèves du secondaire*, avec une forte tendance à dépenser davantage que l'argent qu'il gagnait, à emprunter à ses parents et à ne rembourser ses dettes qu'en partie. La deuxième était une jeune mère interviewée dans le groupe *Les étudiants du post-secondaire et les travailleurs*, avec 2 enfants et présentant elle aussi un niveau de consommation important. Elle a également vite mentionné qu'elle avait fait une transaction immobilière qui avait mal tourné et nuï à sa situation financière. Elle était nouvellement redevenue locataire après avoir vendu sa maison pour juguler l'importante sortie d'argent que sa maison lui occasionnait. De son propre aveu, l'idée de retourner en appartement provenait de la volonté de se redonner un train de vie à son goût, c'est-à-dire consommer davantage comme elle l'entendait. Bref, la maison trop chère pour ses moyens l'empêchait de consommer à la mesure de sa volonté.

Le discours des jeunes

Les élèves du secondaire

Une quinzaine de jeunes du niveau secondaire ont été rencontrés, qui faisaient partie de la dernière cohorte à suivre le cours d'éducation économique, où les finances personnelles ont été abordées. Parmi eux, un jeune en particulier s'était décrit comme étant très endetté. Ironiquement, ce jeune était aussi celui qui travaillait le plus d'heures par semaine. Toutefois, au fur et à mesure que les discussions avançaient, il était possible de comprendre que l'argent amassé servait presque exclusivement à une consommation assez importante de biens non essentiels. La personne en question se montrait très intéressée par la consommation rapide de biens permettant de « bien paraître » et d'ainsi acquérir un certain statut.

Le processus de l'endettement décrit par cette personne est assez systématique : le jeune travaille un certain nombre d'heures, mais contracte des dettes envers ses parents avant de recevoir sa paie. Il ne rembourse toutefois pas en totalité sa dette lorsque sa paie est encaissée, mais contracte plutôt une dette supplémentaire en dépensant l'ensemble de son argent pour d'autres biens et sorties. Au moins un autre jeune a dit suivre le même processus d'endettement. Il a décrit cette situation de façon assez laconique : « On est jeunes, on vit de ce qu'on a, mais aussi de ce qu'on va avoir. Tu sais que t'as une paie qui va rentrer, tu vas être capable de la dépenser avant même qu'elle soit dans ton compte. »

Les dettes contractées par les jeunes rencontrés le sont généralement auprès des parents. En effet, les institutions financières ne sont, à cette période de la vie de consommateur des jeunes, que des fournisseurs de compte d'épargne, lequel est souvent peu garni. Aucun des jeunes de 17 ans rencontrés ne possédait encore de carte de crédit, quoique au moins un d'entre eux utilisait celle d'un parent, avec son consentement, pour effectuer des achats sur Internet.

L'épargne semble être un idéal désiré par les jeunes, mais reste loin d'être régulière. On sent une certaine ambivalence chez les jeunes rencontrés, à ce chapitre : autant l'épargne semble être vue comme quelque chose de désirable, notamment pour réaliser des projets plus importants, autant les jeunes qui ont effectivement de l'épargne sont perçus comme étant presque « anormaux ». En effet, les jeunes rencontrés parlaient des autres jeunes ayant 1 000 \$ ou 2 000 \$ dans leur compte avec curiosité, peut-être un peu d'envie : « Je ne sais vraiment pas comment elle fait » ou « Oui, mais c'est sûr qu'il demande à ses parents quand il a besoin de quelque chose » ou, en blague, « Je suis sûr qu'il fait des vols ». Un des participants affirme même ne pas vraiment comprendre ce qu'est l'épargne. Il voit plutôt celle-ci comme étant « ne pas dépenser tout ton argent » et ajoute « je sais que tu peux mettre ton argent dans un compte, mais pas vraiment plus. On sait que ça existe, mais pas comment ça marche. » Un autre conclut que leur jeune âge explique cette incompréhension : « On est jeunes, on a juste 17 ans. »

La seule personne de ce groupe ayant affirmé avoir un peu d'épargne mettait de l'argent de côté dans le but précis d'effectuer une dépense importante, c'est-à-dire d'acheter un vélo. Il affirme d'ailleurs attendre sa prochaine paie pour effectuer son achat. « C'est de l'épargne ciblée : je veux un ordinateur, je ramasse mon argent, et quand je vais avoir l'argent, je vais le

dépenser. » D'autres ont affirmé envisager l'achat d'une voiture dans un avenir assez rapproché, ce qui pourrait les amener à demander un prêt à une institution financière.

Les participants du secondaire disent ne pas faire de budget, surtout parce qu'ils dépensent leur argent trop rapidement. L'un d'entre eux n'hésite pas à mentionner : « C'est quand même facile pour nous de budgéter, on n'a pas beaucoup d'argent. Par contre, quand je vois ma mère faire un budget pour six mois, je trouve que c'est quand même intense. J'ai pas hâte d'être rendu là. » Questionnés pour savoir s'ils étaient inquiets devant l'intensification de leurs responsabilités financières, notamment à l'idée d'être autonomes et de devoir faire un budget, les jeunes ont des opinions partagées. Un participant affirme se sentir déjà beaucoup de responsabilités, puisqu'il est endetté. D'ailleurs, il est intéressant de constater que « responsabilité » rime chez lui avec « problèmes d'argent ». Un autre affirme même avoir à s'occuper du paiement des factures, de l'épicerie et du budget familial étant donné que sa mère, avec qui il demeure, doit fréquemment s'absenter, pour de longues périodes, en raison de son travail. Certains expriment de réels doutes quant à leur capacité de gérer de l'argent : « Je travaille l'été, il ne reste plus rien en octobre. Quand je vais travailler pour vrai et que je vais gagner 40 000 \$, est-ce que je vais tout dépenser à mesure? Même si j'ai un loyer, est-ce que je vais m'endetter pour payer mon loyer ou ma carte de crédit? » Cela dit, certains jeunes du secondaire rencontrés n'avaient contracté aucune dette, malgré le fait que quelques participants possédaient une voiture.

Une seule participante, de 17 ans, avait accès à une carte de crédit, mais n'en assumait pas la responsabilité. Non seulement ses parents règlent les factures à sa place, mais aussi, les transactions effectuées apparaissent directement dans le compte de ses parents. Une autre participante a dit avoir peur du crédit, de trop dépenser et de payer de l'intérêt. Cette peur lui vient de son père, qui lui a toujours enseigné à ne pas utiliser le crédit, ou le moins possible.

Presque tous les participants de ce groupe semblaient d'accord sur les avantages perçus de la carte de crédit, notamment pour se faire un nom auprès des institutions créditrices. De plus, ils semblaient plutôt d'accord avec la nécessité de payer l'ensemble du solde de la carte de crédit chaque mois afin d'éviter de payer des intérêts. Ainsi, ils voient la carte de crédit comme un outil pratique à la consommation. Aucun d'entre eux n'a mentionné de danger d'utiliser la carte de crédit, ni comme incitatif à dépenser davantage, ni comme vecteur d'endettement.

Fait étonnant comparativement aux statistiques de la population générale, plusieurs participants du secondaire avaient de l'épargne. D'ailleurs, la participante travaillant le plus grand nombre d'heures (et au salaire horaire le plus élevé) disait épargner automatiquement au moins 200 \$ à chaque paie. Une autre possédait des actions en bourse, ayant suivi les conseils de son père en la matière. Une seule ne se disait pas préoccupée par l'idée de mettre de l'argent de côté et les autres se contentaient d'un compte d'épargne à la banque ou à la caisse populaire. Toutefois, une participante n'épargnait pas à partir de ses revenus d'emploi. En effet, elle affirme que ses parents l'incitent davantage à consommer, voire à profiter du fait qu'elle n'ait pas de responsabilités financières, pour se payer des biens non essentiels. Ses parents vont même jusqu'à lui fournir eux-mêmes de l'épargne directement dans un compte réservé à cette fin.

Les raisons qu'évoquent les jeunes rencontrés pour épargner se résument à trois options : les études universitaires qui approchent et qui, parfois, nécessitent de changer de ville; les voyages à l'étranger; les situations imprévues auxquelles il faut pouvoir faire face (p. ex. : des réparations coûteuses pour la voiture). Un participant voyait la chose de façon plus prosaïque : « Je mets de l'argent de côté pour ne pas la dépenser. Si je ne la plaçais pas, je la dépenserais. »

En somme, exception faite de la participante qui a investi de l'argent en bourse, les participants épargnent davantage pour des projets concrets. Par exemple, ils travaillent beaucoup pendant l'été pour ne pas avoir à le faire et être en mesure de vivre durant les semestres de cours. Un participant a affirmé épargner pour payer son université à Montréal et pour voyager.

Les étudiants du post-secondaire et les travailleurs

Aucun des étudiants rencontrés qui étaient au collégial n'avaient de dette, principalement grâce à l'aide financière des parents. Seulement un d'entre eux possède et utilise une carte de crédit, mais sans toutefois s'endetter. Celui-ci utilise donc cette carte de crédit davantage comme une carte de débit sans avoir à payer de frais d'utilisation. Il affirme également ne jamais faire de dépense s'il n'a pas suffisamment d'argent dans son compte pour pouvoir la payer sur-le-champ. Les autres participants du collégial n'utilisent tout simplement pas le crédit.

Questionnés sur leur perception de l'utilisation du crédit chez les jeunes en général, les participants ne se sentent pas particulièrement représentatifs de l'ensemble de la population. Ils semblent classer les jeunes étudiants en différentes catégories : ceux qui travaillent et qui sont autonomes et assument leurs dépenses et ceux qui vivent chez leurs parents et n'assument que des dépenses non essentielles. Ces derniers ont semblé être considérés avec un certain mépris, notamment ceux demeurant chez leurs parents et qui ont un emploi, mais se disant constamment sans le sou. Une participante établit la distinction entre les jeunes qui sont endettés par nécessité (appartement, biens essentiels) et ceux qui sont responsables de leur endettement pour des biens de luxe. Ils partagent l'idée que les étudiants ne « font pas pitié au Québec », mais rejettent la perception souvent entendue comme quoi les jeunes sont dépensiers et vivent dans le luxe.

Contrairement aux autres participants, certains jeunes de niveau universitaire ou des travailleurs étaient particulièrement endettés. Par exemple, une participante décrivait même un endettement lourd créé par des choix financiers mal éclairés. Elle a mentionné avoir acheté avec son conjoint une maison qu'ils avaient tout juste les moyens de payer. Elle parlait donc de devoir se priver de sorties, de devoir faire des coupures dans l'épicerie et d'user d'autres stratégies afin de pouvoir maintenir la tête hors de l'eau. Elle mentionne même que les mois où quelqu'un du ménage attrapait un rhume ou une grippe étaient très difficiles puisque les médicaments s'ajoutaient aux dépenses courantes. Ils se sont vite rendu compte que cette situation était intenable et ont décidé de vendre la maison rapidement après avoir fait son acquisition. Le couple demeure désormais en appartement avec ses deux enfants, solution moins coûteuse lui permettant d'avoir une vie sociale plus active et un budget moins serré.

Malgré ces changements dans la vie du couple, elle considère toujours que l'endettement est un gros fardeau. « Quand on s'assoit pour calculer nos affaires et qu'on essaye de voir comment faire nos paiements pour qu'ils soient plus faciles à faire, on s'arrache les cheveux et, des fois, il y a des larmes qui sortent. Il y a des pièges dans lesquels il est facile de tomber, tels que de rembourser un capital sur lequel l'intérêt est pas le plus élevé. »

Une autre participante se dit moyennement endettée : « Je ne me sens pas égorgée, mais j'ai pris les moyens pour ne pas l'être. » Elle a cherché à obtenir des renseignements pour se sortir d'une situation où ses dettes étaient plus importantes et dans laquelle elle ne se sentait pas à son aise.

Les autres participants ont fait état de dettes de moins grande envergure malgré le fait qu'ils aient dû quitter le foyer familial afin de poursuivre leurs études. Un des deux étudiants universitaires ne contracte pas de dettes sous forme de prêts : ses parents ont un revenu trop important pour y avoir droit. Une deuxième personne, étudiante au collégial, contracte, quant à elle, des dettes sous la forme de prêts. Elle ne travaille pas durant les semestres de cours, considérant que la charge de travail est beaucoup trop importante.

D'ailleurs, parmi l'ensemble des jeunes participants, les étudiants ont soit un prêt automobile, soit une marge de crédit étudiant, soit au moins une carte de crédit. Malgré tout, les deux étudiants universitaires de ce groupe se sentent « normalement endettés », expliquant qu'être endetté est une situation normale pour un étudiant.

Revenant sur leurs affirmations précédentes concernant les services des banques et la confiance qu'ils avaient envers elles, les participants semblaient s'entendre sur le fait que celles-ci prêtaient trop d'argent et surtout trop facilement. Cette idée a été lancée par cette même participante qui a dû revendre sa maison, alors qu'elle discutait du prêt hypothécaire qu'elle n'avait pas été capable de rembourser. Dans cette situation particulière, elle ne s'est pas sentie bien conseillée en obtenant sans difficulté le montant demandé pour s'acheter une maison qui s'est avérée trop chère pour ses moyens.

Le discours des intervenants

Les deux ACEF rencontrées, l'une de Québec et l'autre de Montréal-Est, s'intéressent depuis de nombreuses années aux questions de l'endettement et de la consommation des jeunes. Celle de Montréal-Est a développé la campagne « Endettement : prudence » en collaboration avec l'Office de protection du consommateur (OPC) et les syndicats des enseignants. La campagne a été déployée durant plusieurs années dans les établissements d'enseignement de la région de Montréal auprès des jeunes des niveaux secondaire, collégial et universitaire. Les ACEF ont pour mission de répondre aux questions de la population en général en ce qui a trait aux finances personnelles, allant de la planification budgétaire à la prévention de la faillite. Force est de constater qu'elles reçoivent un nombre important de jeunes pour des séances d'information sur des sujets comme la gestion des finances personnelles, l'endettement et le crédit. Les jeunes familles sont aussi une clientèle particulière de l'ACEF.

Outre l'OPC, l'ACEF travaille en partenariat avec d'autres organisations, notamment des associations de syndicats de faillite. Ce partenariat particulier débouche sur des formations données à l'ACEF par des responsables de syndicats de faillite sur ce dernier recours en cas de surendettement.

Nous avons également rencontré un représentant de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à Québec pour prendre connaissance du rôle de l'organisme dans l'éducation financière de la population. L'AMF est un guichet unique pour les consommateurs et l'industrie des produits et services financiers. Elle offre un cadre au secteur financier du Québec, à l'exception des banques, qui sont sous juridiction fédérale. Son rôle principal est d'offrir un soutien à l'industrie ainsi qu'aux consommateurs afin de les aider à prendre des décisions éclairées en matière de finances personnelles. Elle reçoit les commentaires et les plaintes en lien avec l'industrie financière de l'ensemble de la population et s'associe à plusieurs initiatives en matière d'éducation financière.

Les jeunes et l'endettement

Les personnes rencontrées dans les ACEF reconnaissent qu'aujourd'hui les jeunes qui consultent les associations ont une attitude différente face au crédit et sont plus endettés qu'auparavant. D'abord, ces jeunes consultent les ACEF désormais presque exclusivement lorsqu'ils font face à des problèmes et non plus dans une perspective de prévention ou d'apprentissage. Alors qu'il y a une trentaine ou une vingtaine d'années, les jeunes allaient consulter une ACEF pour obtenir des conseils avant d'emménager en appartement, d'acheter une maison ou de se marier, ceux-ci viennent à présent plus tard, voire trop tard. En effet, ces jeunes sont souvent aux prises avec une dette importante, que ce soit un cumulatif de cartes de crédit ou des dettes de téléphone cellulaire. Dans certains cas, la visite à une ACEF est une aide de dernier recours afin de se faire expliquer comment faire faillite.

Selon les intervenants, la perception des jeunes d'aujourd'hui qui consultent l'organisation concernant le crédit est souvent faussée, voire démesurément positive, comparativement aux jeunes qui se présentaient au début de la carrière de ces intervenants. Ils sont la première génération à n'avoir connu que l'argent virtuel et les cartes de crédit et de débit. Ils n'utilisent pas et n'ont à peu près pas connu l'argent comptant. Cette situation fait que l'argent serait pour eux moins « réel » que pour les générations précédentes. De plus, de nombreux jeunes considèrent que les compagnies offrant du crédit l'accordent seulement après une analyse rigoureuse du dossier du requérant, validant ainsi sa capacité de payer et le montant maximal auquel il a droit. C'est pourquoi les jeunes voient le crédit accordé comme étant rationnellement adapté à leur situation financière. Cette confiance envers les crédateurs amène souvent à développer des comportements à risque; les jeunes se disent : « Si les institutions de crédit offrent ce montant, je dois être capable de le rembourser ». Le crédit facile fausse également leur perception des ressources disponibles. En effet, le crédit a acquis une position tellement centrale dans la conception des finances personnelles des jeunes qui se présentent dans les ACEF, qu'il fait partie intégrante de leur « budget ». Une marge de crédit ou une carte de crédit fait partie, selon leur conception, de leur actif.

De plus, les jeunes travaillent davantage durant leurs études, ce qui constitue un changement important par rapport à la génération précédente. En effet, un étudiant travaille souvent durant de longues heures, ce qui lui apporte un revenu non négligeable, particulièrement lorsqu'il demeure chez ses parents, puisqu'il a alors souvent moins de frais courants. Ce revenu débouche souvent sur un train de vie empreint d'un plus grand luxe et sur l'achat de biens de grande valeur, tels qu'une voiture. Ainsi, cette période d'entraînement se conclut souvent par une mauvaise conception des revenus disponibles lorsque les jeunes quittent le foyer parental. C'est pourquoi, une des représentantes des ACEF rencontrées critique vivement cette possibilité qu'ont les jeunes de travailler. Selon elle, non seulement les heures travaillées sont de plus en plus nombreuses, mais aussi, l'argent amassé lors des études fausse la perception des jeunes sur leur capacité financière. Elle considère également que les études en pâtissent souvent : les longues heures passées au travail les empêchent de se consacrer entièrement à leurs études et les obligations financières contractées amènent parfois les jeunes à ne pas pouvoir poursuivre leurs études, faute de moyens. L'accès facile au crédit ne les incite pas à épargner en vue d'un achat important. Au contraire, la carte de crédit leur permet d'obtenir instantanément les biens convoités.

Pourquoi les jeunes s'endettent-ils?

D'abord, les jeunes ne sont pas nécessairement très différents de leurs aînés en ce qui a trait à la consommation et à l'endettement, selon les intervenants rencontrés. Leurs comportements sont l'héritage de leurs parents, ceux-là même qui ont participé à l'édification d'une société de consommation, que certains appelleront « société de surconsommation ». Selon une des personnes rencontrées dans les ACEF, la société de consommation actuelle banalise non seulement le recours au crédit comme mode de paiement, mais aussi, elle considère l'endettement comme étant normal. Bien que les jeunes, selon cette même personne, ne soient pas statistiquement pires que les autres groupes d'âge, il est inquiétant de les voir adopter des comportements à risque aussi jeunes. Ainsi, il semble que les habitudes d'endettement soient très bien ancrées chez les adultes qui consultent les conseillers des ACEF sans compter le fait que leurs enfants tendent à imiter leurs comportements de consommation. Nul besoin de rappeler qu'un comportement averti est essentiel pour s'y retrouver dans le monde financier actuel, étant donné la multiplicité des produits offerts. Néanmoins, selon les personnes rencontrées, la génération actuelle s'approche de l'endettement avec moins de craintes que les générations précédentes.

Également, les intervenants perçoivent une tendance à l'augmentation du phénomène du « voisin gonflable », aveuglé non seulement par la recherche du prestige associé à la possession de biens de luxe, mais aussi par une publicité omniprésente qui touche particulièrement les jeunes. En effet, si la mode et la consommation sont intrinsèquement liées, la télévision et Internet soumettent les jeunes à plus de publicité qu'auparavant.

Enfin, la disponibilité de revenus supplémentaires n'est souvent qu'un incitatif à consommer davantage. L'arrivée de la femme sur le marché du travail a d'abord été considérée comme apportant une source de revenu supplémentaire pour les familles. Maintenant, l'apport de revenu de la femme est aussi important à l'équilibre des finances familiales que le salaire de l'homme et permet aussi d'augmenter les dépenses en biens de luxe.

Les jeunes et la littératie financière

Les intervenants considèrent que très peu de jeunes connaissent les rouages de l'approbation du crédit. Ainsi, lorsque des institutions financières accordent de multiples cartes de crédit ou augmentent les marges de crédit, les jeunes perçoivent souvent une confiance en leur capacité de payer. Plusieurs jeunes rencontrés par ces spécialistes ne savaient pas qu'un paiement minimum sur le solde de la carte de crédit procurait la même cote qu'un paiement dans sa totalité, soit R1, la meilleure. Une de ces spécialistes souligne la responsabilité sociale des émetteurs de crédit : il ne s'agit pas de démoniser le crédit, mais plutôt de donner l'heure juste sur le processus qui entoure l'approbation des demandes des clients. De ce fait, elle juge que ces institutions financières profitent de la naïveté des gens, particulièrement des jeunes.

Malgré tout, la responsabilité individuelle des consommateurs ne doit pas être écartée. Comme l'a mentionné le représentant de l'AMF, les consommateurs ont le devoir de s'informer sur les produits et services qu'ils souhaitent se procurer. Il semble que les habitudes de consommation aient tranquillement été modifiées au cours des dernières décennies. De fait, il semblerait qu'elles soient de plus en plus influencées par la publicité : la publicité faisant miroiter un statut prestigieux réservé aux personnes les plus riches, ce statut serait maintenant accessible à tous grâce à la consommation. Certains intervenants vont jusqu'à dire que la publicité favorise une forte tendance à la surconsommation. L'attente avant l'achat d'un bien a presque disparu, anéantissant par le fait même l'épargne. La carte de crédit n'est pas seulement un mode de paiement, mais aussi un outil de financement de nombreux biens non essentiels, souvent achetés de façon compulsive.

Le manque de connaissance des jeunes et de leurs parents est pointé du doigt comme grand responsable de leurs comportements de consommation. En effet, ces derniers, souvent très peu éduqués eux-mêmes sur les questions financières, ont développé des comportements à risque. Ils ont peu conscience du rôle qu'ils peuvent jouer en matière de littératie financière auprès de leurs enfants. Ces derniers, une fois rendus à l'âge adulte ou tout proche, n'ont eu comme éducation financière que l'exemple de leurs parents. Le cours d'économie étant maintenant retiré du programme d'éducation secondaire, le savoir des parents est désormais la principale source d'information offerte aux jeunes.

Que proposent les intervenants?

Selon les intervenants rencontrés, parler d'argent est souvent un tabou non seulement en famille, mais aussi entre amis. Ainsi, les parents ne discutent ni de leurs dépenses, ni des modes de paiement choisis, ni de leur endettement, ni de leur salaire, qui est un indicateur du montant disponible pour vivre. Qui plus est, le manque d'argent est vécu comme un échec : se priver, attendre avant de consommer, dire non à ses enfants ou devoir faire des choix est pratiquement l'équivalent d'avouer que l'on est pauvre. Ce sentiment d'échec associé à l'argent ou à la « rareté » des ressources donne un grand pouvoir au crédit. Ainsi, il pourrait être intéressant de développer une campagne de sensibilisation à grand déploiement pour inciter les gens à discuter davantage de finances personnelles et susciter leur intérêt pour le sujet.

De plus, les enfants imitent souvent les comportements de leurs parents une fois qu'ils sont plus vieux, que ces comportements soient adéquats ou non. Cela dit, tant les jeunes que les parents ne comprennent que très peu les concepts liés aux finances personnelles. Par conséquent, l'éducation des jeunes passe aussi par une éducation des parents. Toutefois, l'école ne peut à elle seule régler les problèmes financiers des jeunes, selon les personnes interviewées. D'abord parce que la matière telle qu'elle est présentée ne les intéresse pas toujours (notamment au secondaire), mais aussi parce qu'elle n'est plus l'unique source de connaissances des jeunes. Cela dit, l'éducation à la vie économique a presque disparu du cursus scolaire, ce qui est une perte en soi, car les étudiants perdent ainsi une source d'information valable et plus objective en matière de finances personnelles que les institutions financières. L'école devrait pouvoir offrir une base concrète en matière de finances personnelles, adaptée à la réalité des jeunes.

Enfin, bien que plusieurs mécanismes de protection du consommateur existent déjà, le problème d'accès à des renseignements en matière de finances personnelles demeure criant. C'est pourquoi toute solution devrait être d'abord axée sur l'information plutôt que sur la protection des personnes.

Avec cette deuxième section, nous connaissons maintenant la perception de certains jeunes et de spécialistes sur les finances personnelles. Plusieurs se sentent peu préoccupés par leur situation personnelle, mais d'autres considèrent que ces inquiétudes ne prennent pas suffisamment de place dans la vie quotidienne. Avec les statistiques que nous connaissons, plusieurs pistes de solution ont émané du discours des intervenants et de la documentation consultée, si bien que les recommandations du CPJ que nous aborderons dans la dernière section peuvent se baser sur des éléments concrets et documentés.



QUELQUES INITIATIVES

Dans cette partie, nous vous présentons différents projets qui visent à améliorer la littératie financière des citoyens d'ici ou d'ailleurs. Toutefois, cette liste est non exhaustive et ne recense donc pas l'ensemble des initiatives existantes. Celles qui sont présentées ont été choisies pour leur visibilité ou encore leur côté innovateur.

Groupe sur la littératie financière⁷⁰

Ce regroupement a réalisé une consultation nationale qui s'est terminée le printemps dernier. Plus de 300 mémoires sont parvenus au Groupe en provenance de toutes les provinces et des territoires du Canada. Il souhaite, notamment, mettre de l'avant une stratégie nationale fédérale qui s'appuie sur les initiatives provinciales en vue d'améliorer le niveau de connaissances financières de l'ensemble des Canadiens. Plusieurs acteurs de l'industrie financière participent également au processus, dont Jacques L. Ménard, président de BMO Groupe financier et vice-président du Groupe sur la littératie financière. Les résultats de cette consultation devraient être connus d'ici la fin de l'année 2010.

Consultation de l'Office de la protection du consommateur (OPC)⁷¹

Depuis la fin de l'année 2009, l'Office est en période de consultation afin d'apporter des modifications à la Loi sur la protection du consommateur en matière de crédit. Après avoir étudié différents articles, l'OPC propose divers ajustements à apporter, notamment en ce qui concerne la sollicitation dans les établissements scolaires, l'interdiction de signer un contrat de crédit avec une personne mineure sans le consentement d'un parent ou d'un tuteur et la divulgation de renseignements sur les contrats de crédit.

L'ensemble des documents reçus servira à émettre des recommandations, probablement d'ici la fin de l'année 2010, au ministre de la Justice, monsieur Jean-Marc Fournier. D'autres outils en matière de littératie financière sont également offerts sur le site de l'OPC⁷².

Tesaffaires.com

Il s'agit du portail jeunesse de l'AMF qui diffuse des renseignements sur les finances personnelles, tant en ce qui a trait au crédit qu'à l'épargne. Le portail offre différents outils pour atteindre des objectifs financiers et présente des astuces en matière de gestion budgétaire. Les enseignants peuvent également y trouver des outils pour leur permettre d'aborder la question des finances personnelles avec leurs élèves. Bref, tant les jeunes que les enseignants ont accès à tout moment, grâce à ce portail, à des renseignements adaptés à leurs besoins.



⁷⁰ GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE, *site officiel*, 2010, [en ligne], page consultée le 5 juillet 2010, www.litteratiefinanciereauCanada.com.

⁷¹ OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, *Consultation portant sur des propositions de modifications à la Loi sur la protection du consommateur en matière de crédit*, 2010, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, http://www.opc.gouv.qc.ca/WebForms/Consultation/consultation_propositions_modifications.aspx.

⁷² OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, *site officiel*, 2010, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, www.opc.gouv.qc.ca.



Écoles de consommateurs – Wallonie, Belgique

Depuis 2001, le ministre belge de l'Action sociale a décidé de mettre en place des « écoles de consommateurs » autonomes et indépendantes partout en Belgique.

L'objectif de ces écoles est de sensibiliser et de former les gens à une consommation plus rationnelle afin d'éviter le surendettement⁷³.

Ces formations sont offertes tant aux jeunes qu'à l'ensemble de la population et comportent des séances d'information sur les droits et devoirs des consommateurs, le logement ou encore la gestion du crédit. Certains formateurs se déplacent directement dans les établissements pour donner ces formations.

École de l'argent – Carrefour jeunesse-emploi (CJE)⁷⁴

Une dizaine de CJE répartis sur l'ensemble du territoire québécois offrent aux jeunes de 16-35 ans « l'École de l'argent » au sein de leur établissement. Cette initiative est cofinancée par l'AMF, Emploi-Québec et Desjardins. Elle vise à fournir, de manière personnalisée, des conseils en matière de finances personnelles. Plusieurs conférences thématiques données par des experts de la finance sont également offertes afin d'outiller les jeunes sur les questions financières. Cette école offre également du soutien aux jeunes qui souhaitent avoir un éclairage sur leurs finances ou se sortir de l'endettement en établissant, entre autres, un plan de redressement.

Laclikeyconomik.gc.ca

Initiative de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, ce portail vise, lui aussi, à diffuser des renseignements et des outils sur les finances personnelles, tant à l'intention des jeunes que des enseignants. Bien que les renseignements qui s'y trouvent ne soient pas tout à fait adaptés encore au contexte québécois, ce portail permet de tester ses connaissances et donne accès à des documents tels que *Voici dix bons conseils à suivre avant de signer un contrat, quel qu'il soit, Comment venir à bout de vos dettes*, ou encore *Magasiner pour une carte de crédit*. L'AMF s'implique dans le projet afin que l'ensemble des renseignements diffusés reflète les particularités économiques du Québec.



⁷³ GROUPE PRÉVENTION SURENDETTEMENT, *Les écoles de consommateurs*, Belgique, 2010, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6770.html>.

⁷⁴ CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUTAOUAIS, *Découvre l'école de l'argent*, 2010, [en ligne], page consultée le 14 juillet 2010, <http://www.cjeo.qc.ca/francais/solutions/argent.php>.

SECTION 3 : CE QUE PROPOSE LE CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Les entrevues et les forums de discussion, ainsi que l'ensemble des données recueillies, nous permettent de présenter quelques recommandations qui pourraient améliorer le niveau de littératie financière chez les jeunes et ainsi influencer leurs décisions financières futures. Notons que certaines des mesures proposées sont déjà en place dans d'autres provinces canadiennes ou à l'étranger et qu'il pourrait être bénéfique de les mettre en application au Québec.

Une formation scolaire adaptée

Nous croyons que la formation scolaire est un moyen à privilégier pour fournir aux jeunes des ressources qui leur permettront de prendre des décisions éclairées. C'est d'ailleurs une recommandation avancée par plusieurs études. Cela dit, nous ne souhaitons pas que le cours d'éducation à la vie économique soit réinstauré sans de profondes modifications. Le nouveau cours d'éducation économique doit être plus pratique et axé sur la réalité des jeunes⁷⁵, que ce soit, par exemple, en établissant un budget pour le paiement des charges d'un appartement, ou encore en les aidant à comprendre leur relevé de paie. Il doit permettre d'éveiller chez eux un esprit critique et leur procurer suffisamment de renseignements concernant la publicité, la consommation et les données financières dont ils disposent de manière à éviter le plus possible les « pièges » de l'endettement. Dans cette optique, une étude du CEFRIO a dénoté une utilisation moyenne d'Internet de 19 heures par semaine chez les 12-24 ans⁷⁶; le cours d'éducation économique pourrait par conséquent développer les méthodes de recherche et d'évaluation des renseignements présentés. De plus, les concepts que nous avons définis au préalable (crédit, consommation, épargne, faillite, etc.) pourraient être mis de l'avant dès le début du secondaire. Enfin, vers la fin de secondaire ou du collégial, cette formation scolaire devrait être davantage axée sur les études spécialisées et le monde du travail.

L'OCDE, dans le cadre de son projet d'éducation financière, a passé en revue différents programmes scolaires étrangers et a établi trois avantages de l'offre de formation scolaire visant à améliorer la littératie financière⁷⁷ :

- Elle permet de développer les connaissances financières de tous les membres d'une même cohorte d'étudiants.
- Elle prépare davantage les élèves à prendre des décisions financières à un jeune âge, que ce soit pour la téléphonie mobile, les vêtements ou l'achat d'une voiture.
- Elle peut se traduire par de meilleures décisions financières tout au long de la vie.

⁷⁵ Lachance et Legault, *op. cit.*, p.15.

⁷⁶ CENTRE FRANCOPHONE D'INFORMATISATION DES ORGANISATIONS, *Génération C – les 12-24 ans – moteurs de transformation des organisations*, 2009, [en ligne], page consultée le 28 juin 2010, www.cefrio.qc.ca.

⁷⁷ AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Aller de l'avant en matière de littératie financière*, *op. cit.*, 2008.

En outre, une étude effectuée en France auprès d'un échantillon de jeunes de 15-20 ans dévoilait que les jeunes étaient davantage intéressés par les aspects pratiques de l'utilisation de l'argent, tels que choisir une assurance auto, comprendre les offres de crédit, lire un chèque de paie ou encore connaître les aides et les subventions qui s'offrent à eux⁷⁸.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

de mettre sur pied un cours d'éducation à la vie économique, tant au secondaire qu'à la formation générale au collégial, axé sur les aspects pratiques de l'argent et adapté à la réalité des jeunes.

Valoriser le rôle des parents

Nous avons constaté, à travers la documentation présentée, à quel point les parents jouaient un rôle de premier plan dans l'éducation de leurs enfants, notamment en matière de finances personnelles. Cela dit, les statistiques démontrent que même les parents n'ont pas suffisamment de connaissances et qu'ils peuvent eux-mêmes éprouver des problèmes d'endettement. Conséquemment, il est important d'outiller les parents en matière de littératie financière afin de non seulement améliorer leurs connaissances, mais également de renforcer leur rôle comme modèles de gestionnaires des finances familiales auprès de leurs enfants. L'école est la pierre angulaire de l'éducation, mais les parents ont également de grandes responsabilités à ce sujet.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

de diffuser systématiquement, par l'entremise des établissements scolaires, des trousseaux d'information à l'attention des parents, visant à transmettre des connaissances financières aux jeunes de tout âge.

⁷⁸ INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC, *Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans*, op. cit., 2006.

Fournir des renseignements objectifs, adaptés et accessibles

Nous avons déjà établi que le niveau de renseignements nécessaire pour prendre des décisions éclairées était considérable. Ainsi, il est important pour les jeunes de savoir s'y retrouver parmi la multitude de renseignements qui s'offrent à eux et d'obtenir des conseils judicieux en fonction de leur situation personnelle. Les renseignements qu'ils obtiennent doivent présenter tant les avantages que les inconvénients des produits financiers offerts et ainsi mettre un terme à la banalisation de l'utilisation des produits du crédit et de ses conséquences. En effet, si les jeunes savent que ces produits permettent d'avoir accès rapidement à des biens et à des services, les risques d'endettement et de surendettement ne leur sont pas suffisamment exposés.

« La présentation unilatérale des bienfaits du crédit crée auprès des consommateurs une sorte d'accord tacite à la pratique du crédit et l'acceptation des incitations au crédit. Le crédit est décrit comme la clef des rêves du consommateur, facile, accessible, voire gratuite⁷⁹. »

Il est également important que ces renseignements soient adaptés aux particularités fiscales et administratives du Québec et que leur diffusion ne vise pas indûment à leur faire utiliser des produits financiers à outrance. De fait, les services et programmes offerts au Québec sont différents de ce qui peut se faire ailleurs au Canada, notamment en matière de programmes sociaux.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

de mettre en ligne un portail d'information offrant des renseignements vulgarisés qui regroupe les différentes ressources sur le territoire et des renseignements objectifs sur les divers produits financiers offerts;

d'améliorer la réglementation liée aux offres de crédit des institutions financières quant à la publicité, à la promotion et au marketing dans les établissements scolaires, pour les moins de 18 ans.

⁷⁹ Colloque international sur la consommation, *op.cit.*, p.114

Des services offerts à tous les stades de la vie

L'initiative nationale fédérale du Groupe sur la littératie financière souhaite coordonner les services aux citoyens de tout âge, peu importe leur situation personnelle. Cette approche encouragerait les entreprises à développer des initiatives de sensibilisation auprès des jeunes en milieu de travail et encouragerait les ACEF tant à réaliser leur mission locale qu'à augmenter leur offre de services. En combinant ces éléments à un cursus scolaire adapté aux jeunes, le gouvernement mettrait de l'avant une stratégie inclusive et complète visant à faire des citoyens des consommateurs sensibilisés et suffisamment informés.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

d'élaborer et de soutenir financièrement, en collaboration avec différents partenaires locaux, une stratégie provinciale de littératie financière afin d'inciter le milieu scolaire, le secteur privé et les organismes communautaires à mettre sur pied des initiatives proactives visant les jeunes.

Une campagne de sensibilisation récurrente

Les intervenants et spécialistes que nous avons rencontrés s'entendent pour dire que l'intérêt pour les questions de finances personnelles n'est pas très présent parmi la population en général, tout spécialement chez les jeunes. La relation entretenue avec l'argent est souvent perçue comme négative par ces mêmes personnes. Si des émissions d'information traitaient davantage de littératie financière ou si le gouvernement appuyait une campagne de sensibilisation récurrente sur cette thématique, les attitudes et comportements en matière de finances personnelles seraient certainement influencés et certains mythes pourraient être éclaircis de manière à établir un rapport plus sain et plus positif avec les finances personnelles. Qui plus est, la documentation sur le sujet indique que les normes obligatoires en matière d'information et de régulation du marché ne sont pas suffisantes pour sensibiliser les consommateurs aux risques du surendettement⁸⁰, si bien qu'il serait d'autant plus important d'améliorer l'image de la gestion des finances personnelles, quant à l'utilisation de l'argent et d'atténuer les tabous qui s'y rattachent.

⁸⁰ Nadine FRASELLE et Bernard BAYOT, *op. cit.*, p.17.

La télévision est un des médias les plus utilisés et constitue une base importante de renseignements pour bon nombre de citoyens. Ainsi, il est important qu'une certaine périodicité soit établie dans la campagne de sensibilisation afin de favoriser à moyen et à long terme un processus décisionnel éclairé en matière de finances personnelles et de démontrer l'importance d'une situation financière saine et libre d'endettement.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

d'appuyer une campagne de sensibilisation récurrente sur les risques et conséquences de l'endettement en lien avec le cheminement des jeunes vers la vie d'adulte.

Miser sur les structures de concertation existantes

Afin d'éviter la multiplication de mesures existantes, il est important de privilégier une approche de concertation et de communication entre tous les secteurs d'activités : gouvernemental, privé et communautaire. Ainsi, les tables de concertation existantes devraient s'intéresser à la thématique de la littératie financière, puisque nous avons vu que les jeunes se tournaient vers différentes ressources pour trouver les renseignements dont ils avaient besoin, et que ces ressources variaient en fonction de leur cheminement.

Par conséquent, le Conseil permanent de la jeunesse recommande au gouvernement du Québec :

d'inciter les structures de concertation existantes à s'intéresser de façon plus particulière à la littératie financière et à promouvoir les initiatives régionales et locales.



En définitive, tenter d'améliorer la littératie financière chez les jeunes n'est pas une mince tâche. À travers les propos des jeunes que nous avons rencontrés, certains ont démontré des comportements à risque, s'ils n'avaient pas déjà eu des problèmes d'endettement. Les sociotypes de Duhaime nous ont appris que de mauvais comportements de consommation développés à un jeune âge pouvaient mener à une spirale du surendettement au cours de la vie adulte. Voyant cela, les intervenants s'efforcent de répondre aux demandes de manière personnalisée, malgré l'absence d'une stratégie nationale concertée en matière d'éducation financière. De plus, le retrait du cours d'éducation à la vie économique n'est rien pour alléger les tâches futures des organismes d'aide et de sensibilisation. En développant des mesures en lien avec la prévention de l'endettement, nous serons à même d'ajuster les perceptions et d'alléger un peu plus les tâches des organismes de dernier recours, qui souvent reçoivent les jeunes lorsqu'ils sont au bord de la faillite, aux prises avec une situation quasi insurmontable.

D'une part, les consommateurs d'aujourd'hui semblent mieux s'accommoder de leurs dettes⁸¹, car pour plusieurs, contracter des dettes est un moyen d'accéder, en apparence, à un statut social qui ne serait pas atteignable avec seul le revenu disponible. D'autre part, les résultats de plusieurs études démontrent que les jeunes, de même que la population en général, ont peu de connaissances en matière de finances personnelles⁸². Considérant que la source d'influence de première importance demeure le milieu familial ou scolaire et qu'il existe plusieurs initiatives déjà en place, les efforts doivent être d'autant plus coordonnés entre les différents acteurs afin d'offrir des services adéquats à la population, plus particulièrement aux jeunes. Les différentes sources d'information obligent parfois les jeunes à passer par une démarche complexe pour trouver les renseignements dont ils ont besoin. Une meilleure concertation des intervenants en place et de leurs initiatives permettrait aux jeunes de mieux s'y retrouver.

Bien que chaque personne ait la responsabilité de s'informer suffisamment avant d'acquiescer un produit ou un service financier, il n'en demeure pas moins que des mesures concrètes peuvent être mises de l'avant. Tout comme Marie Lachance l'a suggéré dans une étude publiée en 2009⁸³, nous sommes d'avis que l'amélioration des compétences financières peut avoir des répercussions positives sur l'inclusion sociale des gens qui en bénéficient. En effet, l'augmentation de la connaissance en matière de finances personnelles permet à une plus grande partie de la population de se servir des outils financiers mis à leur disposition sans encourir de risques non calculés. Il en résulte donc une activité économique saine où les gens comprennent totalement les choix qu'ils font.

⁸¹ Karen KREBSBACH, "Changing attitudes on debt makes planning a must", *USBanker*, février 2006, vol.116, n° 2, p.44.

⁸² Marie J. LACHANCE, Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, op. cit., 2005, p.14.

⁸³ Marie J. LACHANCE et Jacinthe CLOUTIER, op. cit., p.10.

C'est dans cette optique que le CPJ a formulé six recommandations visant à augmenter la littératie financière chez les jeunes et, par la même occasion, à minimiser les mauvaises décisions financières qu'ils pourraient prendre tout au long de leur vie. Nous croyons qu'une formation scolaire adaptée, une revalorisation du rôle des parents, une campagne de sensibilisation récurrente et une meilleure concertation des acteurs ainsi que des services de soutien tout au long de la vie pourront permettre aux jeunes de s'y retrouver dans la panoplie des renseignements offerts.



BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAM-FROIS, Gilbert, et coll., *Dictionnaire d'économie*, Éditions Dalloz, 2^e édition, 2002, p.168.

AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA, *Sondage général sur la connaissance, les attitudes et le comportement des consommateurs de services financiers*, décembre 2006, Études de marché Créatec, 2006, [en ligne], page consultée le 6 juillet 2010, www.fcac-acfc.gc.ca/.../sondageetude/.../attcomport2006_01t-fra.asp.

Aller de l'avant en matière de littératie financière, rapport de synthèse sur « Vers les sommets : conférence canadienne sur l'éducation financière », Montréal, 9 et 10 septembre 2008, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, <http://www.sedi.org/DataRegV2-unified/sedi-Other/Moving%20Forward%20with%20Financial%20Literacy%20French.pdf>.

Étude sur la littératie financière chez les jeunes, rapport final, Environics Research Group, août 2008, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.fcac-acfc.gc.ca/.../sondageetude/litfinjeunes2008/litfinjeunes2008_toc-fra.asp.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, *Littératie financière : adolescents et parents*, The Strategic Counsel, Ottawa, 2009, 56 pages.

Mémoire présenté au Groupe de travail sur la littératie financière, 30 avril 2010, [en ligne], page consultée le 25 juillet 2010, http://www.cba.ca/contents/files/submissions/sub_20100429_taskforcefinalit_fr.pdf.

BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES, *Statistiques sur l'insolvabilité au Canada*, 2009, [en ligne], page consultée le 22 juillet 2010, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br02226.html#tbl1>.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUTAOUAIS, *Découvre l'école de l'argent*, 2010, [en ligne], page consultée le 14 juillet 2010, <http://www.cjeo.qc.ca/francais/solutions/argent.php>.

CARRICK, Rob, « Money 101 needs to be on the curriculum », *The Globe and Mail*, 5 novembre 2009, B15.

- CENTRE FRANCOPHONE D'INFORMATISATION DES ORGANISATIONS, *Génération C – les 12-24 ans – moteurs de transformation des organisations*, 2009, [en ligne], page consultée le 28 juin 2010, www.cefrio.qc.ca.
- CHOQUETTE-BERNIER, Nadia et Marie J. LACHANCE, *Perception des compétences en consommation : une exploration auprès des jeunes du CÉGEP*, rapport synthèse du volet qualitatif de la recherche, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, 2003, 27 pages.
- COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA CONSOMMATION, *actes de colloque – 12 et 13 mars 2009*, Éditions Yvon Blais, 2009, 136 pages.
- COMITÉ DES MESURES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION, *Le crédit*, 2002, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.gov.ns.ca/snsmr/consumer/pdf/creditfre.pdf.
- Se renseigner sur...l'endettement – Prenez vos dettes en main*, 2008, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, www.infoconsommation.ca.
- DE BLIC, Damien et Jeanne LAZARUS, *Sociologie de l'argent*, Éditions La Découverte, Paris, 2007, 121 pages.
- DUHAIME, Gérard, *La vie à crédit – consommation et crise*, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 323 pages.
- FRASELLE, Nadine et Bernard BAYOT, « Le marché du crédit à la consommation : la cohésion sociale en jeu », *Courrier hebdomadaire*, n° 1848, 2004, p.38.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Ressources humaines et développement des compétences, *Sécurité financière – avoir net (richesse ou patrimoine)*, 2010, [en ligne], page consultée le 19 juillet 2010, <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=84>
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE, *site officiel*, 2010, [en ligne], page consultée le 5 juillet 2010, www.litteratiefinanciereauCanada.com.
- GROUPE FINANCIER BANQUE TD, *L'alphabétisation est importante : un besoin urgent de littératie financière pour la vie*, 2010, [en ligne], page consultée le 19 juillet 2010, www.td.com, 20 pages.
- GROUPE PRÉVENTION SURENDETTEMENT, *Les écoles de consommateurs*, Belgique, 2010, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, <http://base.d-ph.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6770.html>.

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux d'épargne au Québec*, 2010, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/tepargn.htm.
- INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC, *Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans*, rapport d'étude, France, 2006, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.lafinancepourtous.com.
- JOBBOOM.COM, *La génération des beaux, bons, pas chers*, 2006, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.carriere.jobboom.com.
- KREBSBACH, Karen, « Changing attitudes on debt makes planning a must », *USBanker*, vol. 116, n° 2, février 2006, p.44.
- LACHANCE, Marie J., Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit : connaissances, attitudes et endettement », *Dossier consommation*, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, n° 15, 2005, 51 pages.
- LACHANCE, Marie J., Pierre BEAUDOIN et Jean ROBITAILLE, « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, familles, générations*, n° 2, printemps 2005.
- LACHANCE, Marie J. et Jacinthe CLOUTIER, « Les jeunes adultes québécois, l'épargne et l'investissement : pratiques, connaissances et attitudes », *Dossier consommation*, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, n° 16, 2009, 54 pages.
- LACHANCE, Marie J. et Frédéric LEGAULT, « College Students' Consumer Competence : Identifying the Socialization Sources », *Journal of Research for Consumers*, n° 13, 2007, 21 pages.
- MANNING, Robert D., *Living with debt*, Department of Finance, Rochester Institute of Technology, 2005, [en ligne], page consultée le 28 juillet 2010, www.lendingtree.com.
- OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, *Consultation portant sur des propositions de modifications à la Loi sur la protection du consommateur en matière de crédit*, 2010, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, http://www.opc.gouv.qc.ca/WebForms/Consultation/consultation_propositions_modifications.aspx.
- Site officiel*, 2010, [en ligne], page consultée le 8 juillet 2010, www.opc.gouv.qc.ca.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Le grand dictionnaire terminologique*, 2010, [en ligne], page consultée le 12 juillet 2010, www.granddictionnaire.com.

PERRON, Frédéric, « Dans le rouge », *Magazine Protégez-vous*, février 2009, p.22-29.

STATISTIQUE CANADA, « Enquête sur la sécurité financière », *Le Quotidien*, 7 décembre 2006, [en ligne], page consultée le 22 juillet 2010, www.statcan.ca/daily/francais/061207/q061207b.htm.

Indicateurs économiques, 2010, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/indi02a-fra.htm>.

TOUPIN, Caroline, « Sondage sur l'endettement chez les jeunes », *Coalition des associations de consommateurs du Québec*, 13 octobre 2009, [en ligne], page consultée le 17 juillet 2010, www.cacq.ca.

YOUNG, Lynda, *Les jeunes et le crédit*, conférence présentée au XX^e Congrès de la société des professeurs d'économie du Québec, 3 novembre 1995, 19 pages.